

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Action commune et unité

par Raymond GUILLORE

Un nouveau conflit entre médecins
et gouvernement en Belgique

par le Dr René GOFFIN

Les nouvelles congrégations :
"les fondations"

par Robert LOUZON

Le socialisme, c'est la démocratie complète

par Pierre RIMBERT

Les syndicats américains (suite et fin):

"Les templiers du Nouveau Monde"

par Maurice LIME

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 11 F
Un an 20 F

EXTERIEUR

Six mois 13 F
Un an 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la rédaction
et l'Administration à la
« Révolution prolétarienne »
21, rue Jean-Robert, Paris (18^e)
Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE

Les mardis, jeudis, samedis,
de 15 h à 18 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèque postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 513 - Février 1966

Chronique de l'Union des Syndicalistes : Action commune et unité : — L'année sociale de M. Michel Debré	R. GUILLORE
L'opposition politique, les syndicats et le plan	M. LIME
Un nouveau conflit entre médecins et gouvernement en Belgique	R. GOFFIN
Au secours du peuple espagnol	F. CHARBIT
L'Algérie et ses « mille maux »	A. CHENAF
Notes d'Economie et de Politique : Les nouvelles congrégations ; les « fonda- tions ». — Un progrès décisif de la liberté humaine. — Les énormités de la Maison Blanche. — Nos frères d'Amé- rique	R. LOUZON
Des diverses formes de colonialisme.	
Il y a quarante ans mourait Jules Durand	A. SADIK
Le socialisme, c'est la démocratie com- plète	P. RIMBERT
Parmi nos lettres : Une opinion reconfor- tante (E. Lacroust).	
A travers les livres : L'URSS, Etat tout puissant.	
Les syndicats américains dans un tour- nant : L'incroyable affaire des Teamsters	M. LIME
Le nouveau parlement israélien	
Vers une solution réaliste au Vietnam ..	HUYNH CAO

ENTRE NOUS...

Un camarade éloigné de nous, dans l'espace, mais non dans l'esprit, écrit récemment à l'un d'entre nous : « Les différences d'opinion qui s'expriment en ce moment dans la R.P. ne me paraissent nullement à regretter, au contraire, pourvu qu'elles soient exprimées sans virulence inutile, ainsi qu'il a été dit. Au sujet de la C.I.A. (Central Intelligence Agency), rien de plus utile que le genre de précisions qu'apporte Giacometti dans le numéro de décembre. Cela n'entame en rien l'essentiel de ce qu'ont dit Louzon et Charbit, mais il est bon de voir aussi clair que possible jusque dans le détail. »

Eh bien ! c'est cela : nous devons étudier les problèmes, tous les problèmes, « jusque dans le détail ». Laissons de côté les susceptibilités personnelles ; — le meilleur est celui qui les surmonte le plus facilement — et discutons à fond les questions posées chaque jour par la lutte des classes internationale.

D'autre part, nous voudrions, une fois encore, nous adresser à tous nos amis, à nos fidèles, à tous ceux qui ont un sens positif de la lutte pour l'affranchissement ouvrier et qui conçoivent la nécessité d'une publication régulière comme la nôtre pour maintenir et développer l'esprit du syndicalisme envers et contre tous ses détracteurs, de dedans comme du dehors.

Il est, en effet, incontestable que dans l'état actuel d'un syndicalisme divisé en fractions rivales et condamné à l'immobilisme, une tribune de libre discussion est plus que jamais nécessaire pour, non seulement vaincre les particularismes sectaires qui s'opposent au regroupement de nos forces, mais faire le point, définir une pensée et une action ouvrières capables de nous aider à sortir d'une situation si préjudiciable à notre marche en avant.

Or, il nous faut reconnaître que si louables que

soient nos ambitions de voir notre « R.P. » étendre son rayonnement jusque dans les régions les plus reculées pour documenter, armer le militant isolé dans sa lutte quotidienne, nos moyens sont, certes, limités au dévouement de chacun de nous.

Ce que nous attendons, en conséquence des militants qui nous sont attachés, c'est qu'ils nous aident activement dans la diffusion, la propagation de notre revue dont le champ d'action est loin d'avoir été prospecté dans tous ses domaines.

A cette fin, différents moyens sont à leur disposition :

- 1) La vente directe aux sympathisants, soit sur le lieu du travail, dans leur syndicat ou groupement culturel.
- 2) Prendre à leur charge plusieurs exemplaires à diffuser dans leur entourage ;
- 3) Obtenir d'un dépositaire ou libraire un dépôt de quelques exemplaires ;
- 4) Nous fournir de temps à autre des listes d'abonnés possibles auxquels le service de la revue sera fait à toutes fins utiles.

Il importe que chacun se pénétre bien de cette conception que la « R.P. » est une œuvre coopérative dont l'existence nécessite un effort constant de tous ses participants : animateurs, collaborateurs bénévoles et abonnés, ce qui suppose une prise de conscience des responsabilités qui incombent à tous.

Pourtant ces responsabilités sont parfois oubliées par certains abonnés qui tardent, malgré des rappels successifs, à se mettre à jour de leur réabonnement. Et parmi eux, nous comptons de vieux amis de toujours, jusqu'alors plus ponctuels à cet égard.

Nous voulons croire que les intéressés qui liront ces lignes les concernant voudront sans plus attendre régulariser leur situation pour nous aider à maintenir un équilibre financier indispensable.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Action commune et unité

« Unité ! Unité ! » C'est à ce slogan cent fois répété que l'on reconnaît maintenant la présence du parti communiste dans les rassemblements de masse. On l'a encore entendu dans ce meeting de la Mutualité sur l'affaire Ben Barka, et on l'a entendu plus particulièrement quand le citoyen Guy Mollet est arrivé à la tribune. Pour ceux qui ont une expérience, même pas très ancienne, des batailles et des jeux politiques, il y a quelque chose d'assez amusant dans ces retrouvailles, et qui suffirait à prouver le caractère dérisoire de ces « luttes inexpiables » qui finissent par des embrassements sournois. Rappelez-vous : Jules Moch, « le chien sanglant » de 1947 ! Mais nous savons qu'aucun rappel, même de l'histoire récente, ne remplace pour chaque militant l'expérience personnelle. S'il faut mettre en garde les jeunes enthousiasmes, il ne servirait à rien de les retenir sur la voie de l'expérience personnelle. Certains s'y perdront sans doute, mais d'autres y apprendront bien plus, et définitivement, que ce qu'ils peuvent tirer des leçons que nous leur rabâchons.

Je me trouvais, avec quelques milliers de personnes, à l'extérieur de la salle de la Mutualité. Si j'en juge par l'écho assez faible que le cri « unité ! unité ! » rencontrait dans cette foule, il faut bien croire que ce genre de propagande obsessionnelle n'est heureusement pas aussi efficace qu'on le pense et que les mots — les mots d'ordre — ne sauraient remplacer la réalité des choses.

C'est à cette réalité que les syndicalistes sont attachés. Deux fois déjà ils ont connu une unité venue de l'extérieur de leur mouvement, une unité issue de la conjonction politique, plus précisément de la politique internationale. Mieux : en 1936, les grands bureaucrates qui, la veille encore, s'affrontaient violemment et juraient tous leurs diables que jamais ils ne s'uniraient, se mirent à s'embrasser, à se couronner mutuellement, à s'unir d'abord contre les syndicalistes qui, dans leur centrale respective, avaient bataillé longtemps pour l'unité. Dans ce sens, ce fut une contre-unité. Bien entendu, cette réunification, comme la seconde, ne résista pas au changement de la situation internationale. Il n'est pas impossible que les militants syndicalistes connaissent une troisième unité de cette sorte. Au moins, qu'ils n'y poussent pas !

Cela ne veut pas dire qu'il faut se satisfaire de la scission syndicale, se draper dans un refus farouche, préférer le splendide isolement aux dangers inévitables de l'action unitaire dans le monde ouvrier tel qu'il est. Dans cette question de l'unité, comme dans les autres domaines de l'action syndicale, l'immobilisme ne paye pas. Il fait le jeu des vrais ennemis de l'unité, de ceux qui font crier « unité ! » en refusant les conditions mêmes de l'unité syndicale. Ce n'est pas de concessions qu'il s'agit de concessions à une unité formelle, couvant de mauvais lendemains. Quand on commence à faire des concessions, on n'est jamais assez riche ! Il s'agit, à l'encontre d'une diplomatie

secrète réunissant autour d'une même table les grands prêtres des différentes obédiences, il s'agit de rendre témoins tous les syndiqués et tous les travailleurs intéressés des raisons évidentes de la division actuelle et des conditions de principes et d'organisation qui, seules, pourraient y mettre fin.

Le refus de l'unité d'action n'a pas tenu devant la nécessité de la lutte quotidienne. Il aurait signifié le refus de l'action. A condition qu'on ait des militants, quel risque y a-t-il ? S'ils ont confiance en eux, en ce qu'ils disent et en ce qu'ils font, ils sont au moins à égalité avec leurs compagnons du moment. Ils sont à égalité si ces compagnons ont la même sincérité — cela arrive quelle que soit la centrale à laquelle ils appartiennent. Ils ont l'avantage si leurs partenaires, comme il arrive plus souvent encore, sont incertains dans l'action, si les objectifs de l'action commune ne sont pour eux que des prétextes, s'ils attendent chaque jour des directives changeantes. Bien entendu, il faut que ces objectifs soient bien clairs, bien déterminés, qu'on n'accepte en aucun cas le prétendu « élargissement des objectifs » qui permet trop souvent d'accrocher à l'action entreprise les mots d'ordre politiques du jour. Puisqu'il faut bien admettre que, dans les conditions françaises, la lutte efficace contre le patron privé ou public ne va pas sans unité d'action, les difficultés et les risques possibles de l'action commune font aussi partie de la formation du militant. Il peut y rencontrer d'autres lutteurs, dévoués comme lui, sans arrière-pensée, à la cause ouvrière ; l'unité pourra alors peut-être s'approfondir. Il lui arrivera aussi d'y affronter des croyants pour qui comptent d'abord les mots d'ordre fluctuants du parti. Dans ce cas, il n'est pas dit que c'est lui qui doit toujours y perdre des plumes !

Le fait est que les grandes dates de la lutte ouvrière de ces dernières années ont été aussi celles de l'unité d'action. Exemples : la grève des mineurs de 63, la grève de la fonction publique de décembre 64. Le moyen de faire autrement ? Parce qu'aujourd'hui beaucoup de revendications se posent sur le plan national, la plupart des fédérations d'industrie sont appelées à pratiquer, soit en permanence, soit épisodiquement, l'unité d'action.

Au niveau des confédérations, il faut reconnaître que le problème est différent. Telle est la situation syndicale en France qu'il est difficile d'empêcher qu'un accord sur un programme général commun prenne une allure politique. Nous voici en présence de l'accord conclu entre la C.G.T. et la C.F.D.T. On peut s'étonner que ce ne soit pas d'abord avec F.O. que la C.F.D.T. ait passé un accord d'action commune. Peut-être a-t-elle essayé et n'a-t-elle pas reçu l'accueil qu'elle attendait ? Bref, elle s'est tournée vers la C.G.T., la « grande » centrale, supposée *a priori* la plus ardente dans la lutte de classe. Il faut aussi que la C.F.D.T. fasse son expérience ; elle en reviendra peut-être si elle n'en est déjà revenue.

Tel que nous le connaissons, l'accord s'est fait sur quelques grandes revendications générales communes à tous les travailleurs. Jusqu'à présent nous n'avons pas vu ce qu'il en sortait de bien nouveau. Mais nous n'avons pas tout vu. L'accord C.G.T.-C.F.D.T. n'est pas forcément un mal, ni nécessairement un bien. Il faut voir. Il n'est d'ailleurs pas impossible que nous ne voyions rien du tout. Ce sera en tout cas très intéressant de suivre le développement avec le regard du syndiqué complètement à jour de ses cotisations et, en même temps, pleinement conscient de ses responsabilités.

L'unité syndicale, c'est autre chose. En principe, il est bien entendu qu'à une classe ouvrière devrait correspondre une seule organisation syndicale ; à une industrie, une seule fédération. On est bien obligé d'enregistrer qu'en France, il y en a au moins quatre !

On ne trouve une situation analogue, une telle division, qu'en Italie. Remarquons sans y insister que c'est aussi en France et en Italie seulement qu'existe un parti communiste de grande influence. N'en tirons pas pour le moment de relation de cause à effet. Constatons tout simplement. Mais les syndicalistes ne doivent pas se contenter de constater et de déplorer. Ils doivent revenir sans cesse aux causes de la scission pour qu'elles soient éliminées ; ils doivent faire établir clairement les conditions, non réunies en France, d'une organisation syndicale unique où chaque travailleur, chaque militant aussi, puisse vivre et défendre librement ses vues sur tous les problèmes ouvriers, même s'il pense « autrement », surtout s'il pense autrement.

Le M.S.U.D. (Mouvement pour un Syndicalisme Uni et Démocratique) avait essayé, sous l'impulsion du Syndicat National des Instituteurs, de définir ces conditions. Pour le moment, il sommeille doucement. Nous avions adopté les principes qu'il avait mis en avant. Ce n'est pas qu'ils nous satisfaisaient pleinement ; disons qu'ils nous suffisaient. Je ne demande pas à rencontrer au syndicat des gens qui pensent toujours comme moi ; au contraire, je suis content d'y rencontrer des camarades qui ne pensent pas comme moi, pourvu que j'aie le droit de dire que je ne pense pas comme eux.

Au fond, le grand principe auquel il faut toujours revenir, c'est celui de l'indépendance syndicale. Indépendance à l'égard du patronat, à l'égard des partis, à l'égard de l'Etat. A l'égard du patronat, quelle que soit la forme de ce patronat ; à l'égard des partis, quel que

soit le parti ; à l'égard de l'Etat, quel que soit cet Etat. Un syndicat qui n'est pas libre par rapport à un gouvernement, par rapport à un Etat, peut porter le nom de syndicat, ce n'est pas un syndicat. Ce qui ne veut pas dire qu'il doive être nécessairement contre : il est libre et disponible. C'est un autre pouvoir.

La doctrine syndicale en France s'appuie sur un document de base qui s'appelle la *Charte d'Amiens* et qui est d'une concision et d'une netteté redoutables. Personne n'ose la renier franchement, même si elle est depuis longtemps piétinée. Il faut l'accepter, la respecter, ou dire pourquoi. Certains disent : la charte d'Amiens... et celle de Toulouse. Non ! La Charte de Toulouse est celle de 1936 qui a présidé à une unité qui a duré trois ans ! Elle n'a rien ajouté à la Charte d'Amiens. Elle a seulement permis de la tourner.

A ces principes de base, il faut adjoindre quelques règles d'organisation démocratique intérieure garantissant les courants de pensée, les droits des minorités, organisées ou non. L'une de ces règles est évidemment le non-cumul des fonctions dirigeantes dans un parti et dans un syndicat. Il y en a d'autres, et il n'est pas sûr que nous en tombions d'accord. Au moins que le statut adopté soit strictement respecté.

Dans le précédent numéro de « la R. P. », notre camarade Labi, pour condamner l'isolement de F.O. et justifier sa propre orientation d'unité avec la C.G.T., nous expliquait que le parti communiste avait changé. Il est probable qu'il a changé, et même plusieurs fois, depuis son origine. Peut-être même a-t-il changé maintenant profondément dans ses objectifs réels, son orientation générale, sa signification politique, sans changer beaucoup dans ses méthodes. Des faits récents tendraient à confirmer ces deux hypothèses. Mais la seule chose qui compte pour ce que nous discutons aujourd'hui est de savoir s'il a changé par rapport au syndicalisme. Et comment le savoir autrement qu'en écoutant ses réponses ouvertes, publiques sur les questions qui conditionnent l'unité réelle et durable ? S'il n'accepte pas ces principes, ou s'il ruse encore avec eux, les syndicalistes — unitaires au sens vrai — ne peuvent que constater que l'unité organique complète n'est ni possible, ni souhaitable.

Mais il reste qu'elle est déjà possible et souhaitable entre tous ceux qui s'accordent sur ces bases fondamentales, indépendamment de leurs choix politiques ou de leurs croyances. On est surpris de ne rien voir ébaucher de ce côté-là.

L'année sociale de M. Michel Debré

Ce gouvernement impérial n'a pas fini de nous étonner bien que nous ne le voyions jamais échapper à son « destin » : nationaliste à l'extérieur, réactionnaire à l'intérieur, ni effacer sa marque de fabrique, celle du coup d'Etat et de l'action des bandes dites « polices parallèles ».

Après cette pénible élection présidentielle où le prestige du Prince est apparu dans une lumière si voilée, on nous annonçait une « ouverture à gauche ». Certains gaullistes très avancés en étaient sûrs et le disaient. Et qu'avons-nous vu ? D'abord une de ces permutations de personnel, un de ces arrangements ministériels hérités des meilleures traditions des républiques quatrième et troisième,

hormis le contrôle parlementaire désormais superfétatoire. Surtout, l'installation, avec des pouvoirs spéciaux, à la tête de l'économie et des finances (des économies et de la finance, comme dit Robert Escarpit) de M. Michel Debré bien connu pour sa politique résolument « sociale ». Les grandes lignes de celle-ci peuvent être recherchées dans les déclarations encore toutes récentes de ce novateur : pour le freinage des salaires, contre toute réduction du temps de travail, pour le recul de l'âge de la retraite, pour une France de cent millions d'habitants et le lapinisme nationaliste ! On objectera qu'il en a dit bien d'autres au beau temps de « l'Algérie française ». Mais, dans son nouveau domaine

du « social », nous pouvons le croire : il fera preuve d'une magnifique constance et l'on peut lui faire confiance pour que le patronat français qui avait regimbé au cours des élections présidentielles, soit le vainqueur réel de ce combat douteux.

Pourtant, il a consciencieusement reçu les délégations des « organisations professionnelles », patronales d'abord, mais ouvrières ensuite, sans en excepter aucune. Après avoir prêté une attention polie aux remontrances des dirigeants syndicaux et opposé à leurs cahiers de doléances le front buté de belles intelligences technocratiques, les éminents conseillers du nouveau ministre ont bien voulu déclarer que les représentants ouvriers « avaient beaucoup appris dans les commissions du Plan » mais qu'ils ne s'étaient pas encore suffisamment débarrassés de leur tendance « démagogique ».

Remercions-les encore s'ils n'ont pas assez désappris dans ces hautes instances où ils côtoient les nouveaux messieurs, pour accepter de se faire les auxiliaires d'une politique anti-sociale. Cette politique est là et n'a pas fini de s'étaler. Les cheminots, les électriciens, les mineurs, les fonctionnaires, l'ont rencontrée dans les commissions Grégoire et Toutée où on les met en présence d'une « masse de salaires » déterminée en dehors d'eux, c'est-à-dire en face du fait accompli. Ils ne sont pas plus satisfaits de cette « politique des revenus », les salaires étant les seuls revenus contrôlables et effectivement contrôlés, que ne le sont les travailleurs des chantiers navals devant « la politique de l'emploi ». En fait de nouveauté, tout cela est dans la stricte orthodoxie capitaliste.

La seule satisfaction ouvertement exprimée vient du patronat. Dans la dernière assemblée générale du Conseil National du Patronat Français, M. Georges Villiers, après avoir dit que « les hausses de salaires doivent faire l'objet de toute notre vigilance », a déclaré : « Des notions élémentaires, mais essentielles et souvent discutées jusqu'à une époque assez récente, sont admises par les pouvoirs publics et à peu près unanimement dans l'opinion (que dites-vous de cet « à peu près ? ») on reconnaît que le profit et l'autofinancement conditionnent l'expansion, que l'économie du marché et la concurrence sont les systèmes qui assurent la meilleure efficacité économique ; on situe à sa véritable place la mission du Plan, qui ne peut être qu'indicative ; on affirme qu'une autorité responsable doit être solidement établie à la tête de l'entreprise ; on se préoccupe de contrôler l'accroissement des dépenses de Sécurité sociale. »

Si nous n'avions pas déjà compris en quoi consistait la nouvelle politique sociale du gou-

vernement de De Gaulle et ce que nous promettait la nouvelle « année sociale », M. Georges Villiers du C.N.P.F. s'est chargé de nous l'exposer en clair.

L'étonnement dont je parlais au début de cette note viendrait seulement du fait que l'on a prétendu décorer cette astucieuse politique du nom « d'ouverture à gauche ». Cette fois, l'explication, nous la trouverons dans les échos du « conflit » qui, après ce dérisoire remaniement ministériel, oppose maintenant gaullistes orthodoxes et gaullistes « de gauche », ces derniers s'affirmant évidemment comme les seuls orthodoxes.

Écoutez les premiers dans l'organe confidentiel « La Nation » sous la plume d'un Monsieur Jacques de Montalais : « C'est en accord profond avec la vocation du gaullisme telle qu'elle fut exposée aux ouvriers de Saint-Etienne en 1947 par de Gaulle, que l'on travaille le plus ardemment en laboratoire à cette participation des travailleurs aux bénéfices de l'autofinancement. Le projet est en ce moment même sur le bureau de M. Debré, et il vise tout simplement à supprimer peu à peu la raison d'être de la lutte des classes... »

Il y a évidemment plusieurs choses savoureuses à se mettre sous la dent dans cette citation remarquable, mais avouez que le bouquet final emporte tout ! C'est donc en 1966 que nous allons voir commencer la réalisation de ce projet impérial : supprimer la raison d'être de la lutte des classes ! C'est bien mieux que l'atterrissage sur la Lune.

Mais que demandent de plus les « gaullistes de gauche » ? Nous le recherchons dans leur organe « Notre République ». M. René Capitant y écrit : « Le schisme serait inévitable si l'U.N.R.-U.D.T. ne trouvait pas en elle-même suffisamment de force politique et de conviction morale pour faire passer dans la réalité la grande réforme que, depuis vingt ans, le gaullisme a proclamé être sa doctrine sociale. » M. Capitant ne précise pas davantage quelle est cette grande réforme. Mais il ne fait pas de doute que c'est la même que celle de son adversaire « de droite » ; ils se disputent et ils sont d'accord sur « le grand dessein » : l'association capital-travail dont l'idée est vieille de bien plus de vingt ans, n'en déplaît à M. Capitant, puisqu'en elle se résument toutes les bonnes intentions de ceux qui, depuis toujours veulent tout simplement « supprimer la lutte des classes » !

Remarquez que, nous aussi, nous voulons supprimer la lutte des classes... Mais le meilleur moyen n'est-il pas de travailler et de lutter pour la suppression des classes ?

R. GUILLORE.

L'UNION DES SYNDICALISTES ET LA REVOLUTION PROLETARIENNE

vous invitent à la

CONFERENCE-DEBAT

qui aura lieu le SAMEDI 12 MARS à 15 heures
78, rue de l'Université (salle Neumeyer) — Métro : Solférino

PIERRE RIMBERT

à la suite de son étude sur LES CLASSES SOCIALES parue dans « la R.P. » y traitera le sujet suivant :

**QUE DEVIENNENT LES CLASSES SOCIALES ?
LA LUTTE DES CLASSES EST-ELLE TOUJOURS VALABLE ?**

L'opposition politique, les syndicats et le plan

La « Gauche » cherche à définir son attitude à l'égard des travailleurs et des syndicats. C'est ainsi que samedi, 5 février, le Club « l'Atelier Républicain », un des artisans les plus actifs de la future Fédération de la Gauche démocrate et socialiste, tenait une journée d'étude au Cercle Républicain de l'avenue de l'Opéra. Tous les grands problèmes de l'heure furent traités par des rapporteurs dont la moyenne d'âge ne doit guère dépasser 35 ans. Il faut savoir que les animateurs de « l'Atelier Républicain », Jean-André Faucher (journaliste), André Cellard (avocat) et Jacques Maroselli (fonctionnaire révoqué, fils de l'ancien ministre), sont en quelque sorte les « jeunes Turcs » d'aujourd'hui du Parti radical ; ils sont aussi les grands concurrents de l'équipe mendésiste du « Club des Jacobins » qu'ils déborderaient plutôt sur la « gauche », pour employer un terme usé. C'est cette position entre les « Jacobins », auxquels ils reprochent leur froid esprit technocratique, et entre les Socialistes auxquels ils reprochent de ne pas avoir fait l'effort de mise à jour doctrinal nécessaire, qui rend les travaux des jeunes intellectuels de « l'Atelier Républicain » si instructifs, car on peut préciser, sans beaucoup de risques de se tromper, que la future Fédération de la gauche devra, pour être viable, faire sa synthèse doctrinale sur leur position.

Or au cours des débats il est apparu clairement qu'au centre de toutes les préoccupations se trouvait le Plan, et que les deux difficultés majeures étaient d'une part, la démocratisation de l'élaboration de ce Plan, et d'autre part le rôle des syndicats dans l'élaboration mais surtout dans l'exécution du Plan.

Au rapporteur des problèmes institutionnels, Dominique Steffanaggi, on fit remarquer qu'un Parlement, même démocratique et socialiste, qui serait appelé à ratifier un Plan élaboré par les technocrates tout-puissants d'un Conseil Economique qui, lui, se recrute par cooptation (ou par nomination), ne pourrait que se livrer à une parodie de contrôle.

Mais avant, déjà, dans son rapport sur les conditions de la démocratie économique, J.A. Faucher avait abordé le problème des relations des syndicats et du Plan. Et le rapporteur comprenait parfaitement la résistance des syndicats à une « intégration » par le Pouvoir gaulliste. Selon lui, le problème changerait quand la gauche serait au pouvoir. Abandonnant alors leur position de contestation les syndicats devraient selon lui collaborer à l'application du Plan puisqu'ils auraient participé à son élaboration.

Plusieurs auditeurs lui firent alors remarquer qu'à ce moment-là les syndicats deviendraient de simples « courroies de transmission » genre russe.

Nous pensons, en effet, qu'aussi sympathique que puisse être cette jeune équipe de « l'Atelier Républicain », sur ce point capital, elle devra reconsidérer sa position si elle veut avoir l'adhésion réelle des syndicats, et non celle, superficielle, de quelques bonzes appâtés par les « honneurs », si ce n'est par l'argent. Tout d'abord l'expérience est là pour prouver que les gouvernements, même sincèrement de gauche, cèdent aux pressions des grands bourgeois et technocrates. Puis, à un gouvernement succède un autre, et si alors les syndicats se sont laissés transformer d'avocats des ouvriers en gendarmes du Plan, il n'y aura plus personne pour défendre le prolétariat contre ses exploités, qui, eux, ne désarment pas.

Non, il faut que les syndicats conservent leur liberté de contestation, il faut qu'ils restent les dé-

fenseurs des exploités, il faut que soit préservée cette liberté qui a coûté tant de sacrifices et de sang : le droit de grève !

Mais d'autre part il est clair qu'il est de l'intérêt des ouvriers que leurs représentants participent à l'élaboration du Plan. Il est toujours plus facile de prévenir des fautes que de les redresser et entre plusieurs solutions, pas plus coûteuses l'une que l'autre, ils sauront choisir la meilleure ; et si déjà des technocrates inhumains veulent abuser de leur pouvoir ces représentants ouvriers seront bien placés pour donner l'alerte.

Le rapporteur lui-même a indiqué en passant une solution qui mérite d'être étudiée de plus près. Au lieu des syndicats eux-mêmes, ce seraient des « émanations » des syndicats qui participeraient et à l'élaboration et, éventuellement, à l'exécution du Plan. Tout comme pour le législatif les partis n'entrent pas en tant que tels au Parlement et au Conseil des ministres, ce seraient des candidats présentés par les syndicats qui seraient élus tels les députés pour les Assemblées du Plan.

Nous avons déjà au niveau des entreprises les élections professionnelles pour le Comité d'Entreprise et pour les Délégués du Personnel, et sur la base du district du travail les élections pour la Sécurité sociale et par circonscriptions locales les élections pour les Prud'hommes. Rien ne s'oppose donc à élaborer une législation, en partant de là, permettant aux syndicats de participer au travers de leurs élus à l'élaboration du Plan, tout en conservant leur droit de contestation et de défense des travailleurs.

Tout comme un parti peut appuyer ou désapprouver ses députés, voire ses ministres, les syndicats pourraient alors renier tel de leurs délégués au Plan, qui aux élections suivantes pourrait de ce fait être éliminé, à moins qu'il ne se représente pour une autre Centrale, ou comme indépendant. Aux Assemblées du Plan il y aurait ainsi les syndicats restant dans l'opposition et ceux participant au « Pouvoir » qui devraient aussi participer à son exécution.

Mais il est fort à craindre que même les technocrates se disant de gauche, mais jaloux de leur pouvoir et imbus de leur supériorité technique, impatientes d'exécuter leurs plans, et leurs plans seulement, ne voudront pas de cette solution. Ils sont tous socialement trop ignorants pour savoir que ce n'est qu'au travers de cette large démocratie qu'ils entraîneront l'adhésion de l'immense majorité des ouvriers.

Pour d'autres raisons encore, ils ne voudront pas de cette démocratisation du Plan. C'est que, contrairement à l'équipe de « l'Atelier Républicain » qui déclare qu'il faut s'orienter résolument vers une « démocratie économique, base nécessaire à la démocratie politique », nos grands technocrates, eux, tiennent à leurs privilèges exorbitants. Et les petits requins ne sont pas moins voraces que les grands. Chacun se pousse sans se demander s'il ne mange pas la part de ceux qui ont à peine ce nécessaire. Tout récemment encore, les « cadres » reçus par Debré, ont exigé le respect de la hiérarchie des salaires ! Ils y tiennent à leur fromage ! Cette dégradation morale s'est généralisée.

Depuis la trahison stalinienne on a trop oublié, même dans les milieux syndicaux, que pour supprimer « l'exploitation de l'homme par l'homme » il faut s'orienter vers le « salaire unique ». Aussi quand j'ai posé ce problème, même comme perspective lointaine, il n'y eut pas beaucoup d'échos dans la salle de l'avenue de l'Opéra !

Maurice LIME.

UN NOUVEAU CONFLIT ENTRE MÉDECINS ET GOUVERNEMENT EN BELGIQUE

La R.P. de mai 1964 présentait, à ses lecteurs, plusieurs articles sur la grève des médecins en Belgique et l'un des collaborateurs occasionnels de la revue écrivait : « Ce conflit a mis face à face un gouvernement qui se veut socialisant et une profession libérale attachée à ses privilèges d'honoraires. La médecine marchande s'est dressée devant un foetus de médecine sociale. Elle en veut l'avortement. Son seul but est la fausse couche. »

Rien de plus exact et c'est parce que les mutualités socialistes se sont dressées, avec énergie, contre cet avortement de la médecine sociale que le nouveau gouvernement (6 mois de vie) démocrato-chrétien-socialiste a présenté sa démission le 4 février, par ailleurs refusée par le Roi, son sort final devant dépendre, dans les jours prochains, du jeu normal du Parlement.

Mais pour comprendre le problème et deviner ce qui est en jeu, il nous paraît nécessaire de rappeler la situation belge, assez particulière, en matière de sécurité sociale.

La Belgique connaissait, avant la guerre de 1940, le système d'assurance-maladie volontaire, par les mutualités. Toutes avaient un caractère politique : socialiste, chrétienne, libérale, neutre, patronale. En 1945, tout en maintenant cette division, l'assurance devenait obligatoire pour les salariés et les appointés. Basée sur un remboursement fixé d'avance, réadapté de temps à autre, celui-ci ne constituait plus qu'une couverture dérisoire pour le malade, le médecin étant libre de fixer, lui-même, suivant sa bonne volonté et son esprit de charité, le taux de ses honoraires.

En même temps, le progrès de la médecine et son coût, le recours aux soins augmentant chaque année, le budget des organismes assureurs (les anciennes mutualités) était, à chaque fin d'exercice, de plus en plus déficitaire et devait, sous peine de faillite, être comblé par des subsides exceptionnels de l'Etat.

C'est devant cette situation, qui mécontentait tout le monde qu'un groupe de travail parlementaire repensait le problème et aboutissait à la rédaction d'un protocole de réelle valeur sociale. Il devenait la base de la loi du 9 août 1963 qui permettait, à des groupes jusque là exclus d'entrer dans l'assurance obligatoire, comme les fonctionnaires, les étudiants, certains indépendants ; assurait une amélioration substantielle des indemnités de maladie, une prise en charge de celles-ci par l'Etat pour l'invalidité prolongée, une gratuité de l'hospitalisation en chambre commune, une couverture à 75 % des actes de médecine générale pour les assurés sociaux à revenu modeste, un remboursement complet des risques médicaux et chirurgicaux pour les invalides, veuves, orphelins, pensionnés. De plus, l'Etat prenait à sa charge le traitement de certaines maladies dites sociales, comme le cancer, la tuberculose, les affections mentales.

Mais ce bel édifice supposait l'accord et la collaboration effective des dispensateurs de soins, dont en ordre principal, les médecins. Il fallait que la profession médicale soit « engagée » devant la collectivité et cesse d'être libérale au sens absolu du mot, c'est-à-dire ne dépendant scientifiquement et financièrement

que du seul rapport malade-médecin, ce dernier étant seul juge de la pratique de ses soins et du taux de ses honoraires.

Par une propagande intensive, coûteuse, organisée par des techniciens de la publicité, rappelant à chacun la pérennité du serment d'Hippocrate, il fut facile à un groupe actif de médecins, de persuader leurs confrères que leur profession était en péril, tant dans son évolution scientifique que dans son exercice quotidien, et que le médecin ne serait plus « qu'un esclave des politiciens » (sic).

Animées d'un esprit corporatif, exploitant chaque texte de la loi dont la rédaction permettait une interprétation favorable à leur thèse, les « Chambres syndicales de médecins » devaient aboutir à un diktat vis-à-vis du gouvernement : retrait pur et simple de 26 articles de la loi, et ce fut la grève d'avril 1964. Cette grève des soins, seules les urgences étant assurées, devait durer 18 jours et, après intervention des recteurs des quatre universités, devait aboutir à un accord par lequel les médecins s'engageaient à respecter certains tarifs, ce qui permettait la mise en application de la loi et assurait les avantages sociaux garantis aux bénéficiaires de cette loi. Mais cet accord n'était valable que jusque fin 1965 et, de plus, les « Chambres Syndicales » avaient obtenu que toutes les modalités d'exécution dépendent de leur bonne volonté.

Comme l'écrivait un de leurs leaders : « Quant à l'aspect technique et financier du système, nous le contrôlerons à la commission paritaire médico-mutuelliste sans l'avis de laquelle le comité de gestion ne peut prendre aucune initiative dans ce domaine. Nous aurons donc en mains la clé des quatre portes successives (allusion à des comités techniques divers) sans l'ouverture desquelles on ne peut pratiquer la médecine forfaitaire ».

Cette animosité, non déguisée, contre la médecine forfaitaire est à la base du conflit actuel. En effet, cette forme nouvelle de dispensation des soins est née en Belgique à l'époque où les mutualités socialistes ont créé leurs propres établissements hospitaliers. Par une cotisation mensuelle volontaire, pratiquant la solidarité la plus absolue, la plus totale entre tous ses membres, certaines fédérations régionales socialistes assuraient à leurs adhérents une garantie d'hospitalisation et de soins spéciaux sans qu'il soit demandé au malade une intervention financière quelconque au moment où il avait besoin d'être soigné, sa cotisation payée à l'avance garantissant les dépenses nécessaires au fonctionnement et aux besoins d'extension de l'institut hospitalier. Or, ces cliniques et polycliniques ont grandi et sont devenues des formations sanitaires importantes, occupant des centaines de médecins appointés, de valeur scientifique indiscutable, la plupart y consacrant tout leur temps.

Leur réputation n'est plus à faire, ni chez les patients qui bénéficient de leurs nombreux services médicaux et sociaux, en extension constante, ni dans les milieux médicaux et, en premier lieu, parmi les médecins universitaires. Pour ne prendre que le cas de la clinique de La Hestre, qui fut particulièrement désignée par les « Chambres Syndicales » comme étant

l'adversaire à vaincre, le statut financier et professionnel des médecins qui y travaillent est à ce point, valable, qu'il sert d'exemple aux revendications des médecins occupés dans les hôpitaux universitaires de Bruxelles.

Dès lors, la médecine forfaitaire devient réellement une forme nouvelle, éminemment sociale, directement opposée à la pratique libérale de la profession médicale, opposant le principe de service public, de solidarité à celui de charité.

D'autre part, la situation budgétaire de l'Etat belge ayant contraint le gouvernement actuel d'augmenter les cotisations ouvrières à la sécurité sociale, d'accroître leurs parts d'intervention dans le coût des médicaments, les syndicats socialistes ne pouvaient que s'associer aux désirs du mouvement mutualiste, de maintenir cette médecine moins coûteuse pour les assurés.

Devant l'union des mutualités et des syndi-

cats, le Parti Socialiste épousait les mêmes thèses et le gouvernement voyait ses deux ailes, chrétienne et socialiste, divisées.

Si dans ce conflit, les mutualités, les syndicats et le Parti Socialiste ont adopté une attitude conforme à l'intérêt de la classe ouvrière belge, le Parti Social-Chrétien, l'Alliance des mutualités chrétiennes, mais moins nettement les syndicats chrétiens, ont opté pour une entente, un accord entre les groupes intéressés au problème de l'assurance, d'autant plus que le Parti Social-Chrétien est lui-même composé d'éléments réactionnaires et démocrates et qu'il se veut une représentation de tous les intérêts et classes sociales de la nation.

Aussi, voyons-nous à travers un problème d'apparence purement technique, la distribution des soins aux malades, s'affronter des intérêts de classes et de groupes sociaux.

Docteur René GOFFIN.

AU SECOURS DU PEUPLE ESPAGNOL

Les 5 et 6 février s'est tenue à Paris une « Conférence Syndicale Européenne pour l'Aide et la Solidarité aux Travailleurs d'Espagne ». Elle comprenait des délégués appartenant à la F.S.M. et à la C.I.S.L. Mais si les premiers y sont venus en plein accord avec leur Internationale, ceux de la C.I.S.L. y ont participé malgré la consigne d'abstention donnée par leur organisation centrale.

L'importance de cette conférence n'est pas négligeable : 128 délégués (« l'Humanité » dit 200) y ont participé se répartissant ainsi : 42 Français, 30 Belges, 29 Britanniques, 20 Italiens, 3 Danois, 2 Autrichiens, 1 Hollandais, 1 Suisse. On peut dire, en gros que la quasi-totalité des Français et des Italiens appartiennent à la C.G.T. et à la C.G.I.L. d'obédience communiste, tandis que les autres sont des membres de la Confédération des Syndicats Libres.

D'ailleurs on ne tardera pas à connaître dans quel esprit se tient cette conférence quand on entendra celui qui la préside, le camarade Lantin, secrétaire des métallurgistes de la région de Liège, adhérente à la Centrale belge et elle-même affiliée à la C.I.S.L., déclarer qu'il n'accepte pas l'interdiction qui lui a été faite d'agir avec d'autres organisations. « Tous les travailleurs espagnols sont victimes du capitalisme », dit-il. Aussi estime-t-il nécessaire de travailler avec la C.G.T. (française) et la C.G.I.L. (italienne), les plus représentatives dans leurs pays.

A une conférence précédente tenue à Londres en mars 1965, en faveur de l'amnistie, il avait été décidé d'envoyer des délégués en Espagne pour s'informer sur place de la situation des travailleurs. Quatre délégations se sont rendues à Madrid, à Barcelone, à Bilbao et dans les Asturies : deux Britanniques, une Française, et une Belge. Elles ont pris contact avec différents milieux : des militants des « Commissions Ouvrières », des personnalités du monde intellectuel, des avocats, des étudiants...

Elles ont rapporté notamment la confirmation que :

« le régime franquiste, sa structure et ses lois sont contraires aux libertés fondamentales et font que l'on jette en prison les militants ouvriers qui luttent pour défendre leur pain et celui de leurs enfants ;

« Que la grève et tout mouvement revendica-

tif sont considérés comme un acte de rébellion au régime (1)...

« Que nombre de militants ouvriers sont arrêtés arbitrairement, torturés... »

Aussi, dans sa résolution finale, la Conférence estime que le régime franquiste ne respecte en rien les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte des Nations Unies, et qu'il ne peut en rien représenter le peuple espagnol dans les différents organismes internationaux, qui doivent lui être fermés.

« En conséquence, les militants des organisations syndicales, réunis à la Conférence, demandent à toutes les centrales syndicales nationales et internationales participant aux travaux de l'Organisation Internationale du Travail de prendre toutes initiatives pour que la 50^e session de la Conférence Internationale du Travail soit convoquée à Genève en Juin 1966 et exige le rétablissement des libertés syndicales...

« Ils décident : De renforcer, par tous les moyens, leur liaison avec tous ceux qui luttent contre le régime franquiste.

« De soutenir activement les luttes des travailleurs d'Espagne pour la défense de leurs revendications économiques et sociales, les libertés syndicales, l'arrêt de la répression.

« Pour aider à la réalisation de ces tâches, pour le développement d'une solidarité matérielle et morale active des travailleurs de tous les pays d'Europe Occidentale, la Conférence décide de constituer un Comité Syndical permanent composé de représentants des syndicats, ou centrales syndicales des pays d'Europe, pour impulser et développer l'aide et la solidarité à la classe ouvrière d'Espagne. »

Les sentiments exprimés par cette résolution sont ceux de toutes les organisations ouvrières et la solidarité affirmée à l'égard des travailleurs

(1) Le « Fuero » du travail, loi fondamentale de l'Etat, qualifie les conflits du travail collectifs ou individuels, de délits contre la Patrie. La déclaration IX dit : « Les actes individuels ou collectifs qui, de quelque manière, troublent la bonne marche de la production ou sont dirigés contre elle seront considérés comme délits de lèse-patrie ». Et, depuis 1960, un seul texte de loi joint le délit de grève à la rébellion militaire et au banditisme.

en lutte contre le régime de Franco, est une nécessité absolue...

Cependant, nous n'avons pas compris qu'à cette Conférence, groupant exclusivement des représentants syndicaux d'Europe occidentale, les syndicalistes espagnols aient été absents. Nous ne comprenons pas que l'aide au peuple espagnol soit organisée sans eux et peut-être même contre eux.

Et, personnellement, je ne peux que réitérer les observations que j'ai eu l'occasion d'exprimer à propos de l'A.S.O., dont la création ne peut s'expliquer que par une hostilité à l'égard des organisations syndicales espagnoles en exil. Pareillement, le « Comité Syndical permanent » que cette conférence veut instituer me paraît une source de division des travailleurs espagnols, division que l'on organise sous le drapeau de l'unité. Et, cette fois, ce n'est certainement pas la F.I.O.M. qui tire les ficelles, mais ceux qui ont laissé un si mauvais souvenir lors de la guerre d'Espagne et qui se font parrainer par d'authentiques militants syndicalistes libres.

Et puisque nous en sommes toujours au chapitre de la politique des organisations syndicales internationales en Espagne, nous publions ci-après une nouvelle lettre de Giacometti, en regrettant toutefois que notre camarade — qui possède une connaissance si étendue du problème que nous traitons — passe sous silence l'existence de l'A.S.E. véritable alliance syndicale espagnole, pour ne parler que de sa contrefaçon, l'A.S.O., qu'il se garde bien de défendre, pour l'opposer à l'U.G.T. qu'il accuse de prétendre à un monopole syndical, alors que précisément elle est à l'origine de la création de l'A.S.E., qu'elle a proposée et fait accepter par la C.N.T. qui n'était pas très emballée pour s'allier aux catholiques basques en raison du rôle joué par l'Eglise en faveur de Franco durant la guerre civile.

F. CHARBIT.

LA LETTRE DE GIACOMETTI

La réponse de Charbit à ma lettre parue dans le numéro de décembre de la R.P. est féconde en problèmes. Elle en aborde plusieurs, très importants, qu'il vaut la peine d'examiner de plus près.

Commençons par la question de l'origine de l'ASO. On a fait croire à Charbit que les dirigeants de la F.I.O.M. sont à l'origine de la création de l'A.S.O., et que cette organisation a « des parrains qui ne sont pas Espagnols et qui ne vivent pas en Espagne ». Les faits sont faciles à vérifier. L'A.S.O. a été constituée en 1962, alors que son affiliation à la F.I.O.M. (sur sa propre initiative) date de la fin de 1963. Jusqu'à cette date, le mouvement ouvrier espagnol était représenté à la F.I.O.M. dans la personne du vieux militant ugétiste Wenceslas Carrillo, décédé à la fin de 1963. Il n'était d'ailleurs pas question au départ de lutte entre l'U.G.T. et l'A.S.O.

Passons à la question des appuis extérieurs. Je ne pense pas qu'une politique d'ingérence des organisations internationales se justifie, que ce soit en Espagne ou dans les pays de syndicalisme récent, où elle peut avoir des effets encore plus néfastes que dans les autres, en corrompant le mouvement au départ. Mais entre l'ingérence, la mise en tutelle, la colonisation et la corruption délibérée, d'une part, et, d'autre part, l'intérêt que l'on peut légitimement porter aux problèmes du mouvement ouvrier dans un autre pays, il y a une marge. Après tout, nous tous, en discutant et en exprimant des avis sur les positions des différentes organisations espagnoles, nous faisons déjà de l'ingérence. La question essentielle est de savoir si l'intervention (politique, financière ou autre) comporte des conditions ou pas, et si elle respecte la liberté des travailleurs et de leurs organisations à disposer d'eux-

mêmes ou non. Or, dans la question qui nous occupe, il ne s'agit nullement de cela. Ce que la direction de l'U.G.T. reproche à la F.I.O.M., ce n'est pas d'intervenir en Espagne, mais de ne pas soutenir ses prétentions au monopole de la direction du mouvement syndical espagnol.

Charbit pense que la F.I.O.M., tout comme l'AFL-CIO et d'autres, appuie les organisations qui agissent conformément à ses directives et punit les autres en leur retirant son aide ou en les sabotant. En fait, les pratiques de la F.I.O.M. sont très différentes. En plus, l'hypothèse de l'ingérence n'explique rien : quel serait l'intérêt inavouable de la F.I.O.M. d'appuyer l'A.S.O. plutôt que l'U.G.T. ? Ou seraient les conditions et quelles seraient les servitudes ? L'orientation de la F.I.O.M. n'exige absolument pas un tel choix. On voit mal d'ailleurs les différences politiques réelles entre l'A.S.O. et l'U.G.T. Ce qui divise ces deux organisations ce sont plutôt des différences de méthode, de style et le conflit d'ambitions personnelles qu'il serait dans l'intérêt de tous de désamorcer au plus vite.

Le choix de la F.I.O.M. semble bien plutôt dicté par des considérations pragmatiques. Elle peut d'ailleurs se tromper sur l'efficacité réelle de l'A.S.O., mais là n'est pas la question. De toute façon, il semble que ce soit la direction de l'U.G.T. qui est en premier lieu responsable de l'existence de l'A.S.O., dans la mesure où le crédit dont cette dernière jouit sur le plan international a son origine dans l'immobilisme et l'incompétence des directions traditionnelles plutôt que dans les réalisations de l'A.S.O. elle-même, et dans la mesure où il s'agit d'une scission inutile qui pouvait être évitée. La thèse selon laquelle l'A.S.O. serait un corps étranger créé de toutes pièces à l'extérieur (par les « Américains », les communistes ou les frankistes — au choix, je ne fais que citer), pour faire pièce à une U.G.T. dont la politique actuelle suffit à tous les besoins, présents et à venir, du mouvement ouvrier espagnol, peut séduire par sa simplicité mais ne suffit pas à expliquer les faits.

Reste la question de l'autonomie des Secrétariats professionnels internationaux (S.P.I.)...

Les hésitations de la Fédération Graphique Internationale à ratifier la réaffiliation de la Fédération du Livre C.G.T., s'expliquent plutôt par des divergences dans la F.G.I. elle-même sur l'opportunité d'une telle réaffiliation...

Il est à noter, d'autre part, que de nombreux S.P.I. comptent parmi leurs membres des organisations non affiliées à la C.I.S.L., surtout dans les pays de syndicalisme récent. En Europe, un cas important est celui des syndicats irlandais, affiliés aux S.P.I. alors que la centrale nationale d'Irlande reste autonome.

Un cas intéressant est celui des trois syndicats membres de la Confédération des Travailleurs du Vietnam (l'ancienne C.V.T.C., affiliée à la C.I.S.C.) qui sont affiliés aux S.P.I. des plantations, du pétrole et des transports — ce dernier accepté en novembre 1965 par la Fédération internationale des ouvriers des transports, les autres membres de leur S.P.I. depuis 5 et 3 ans respectivement. La C.T.V. reste affiliée à la C.I.S.L. et son président continue à exercer la fonction de vice-président de cette Internationale. La C.I.S.L. n'a pas objecté.

La demande de réaffiliation de la F.F.T.L. à la F.G.I. a été attaquée à plusieurs reprises, dans des réunions syndicales et dans la presse, par André Bergeron et, sur sa demande, par la C.I.S.L., qui se base sur un paragraphe définissant d'une manière générale les rapports entre la C.I.S.L. et les S.P.I. (communiqué pour information au deuxième congrès de la C.I.S.L. tenu à Milan en 1951)...

Remarquons cependant que ce document, appelé à tort « accord de Milan », n'a jamais été ratifié par une instance officielle d'un S.P.I., ni par la Conférence générale des S.P.I. qui se réunit chaque année. En effet, aucun S.P.I. ne souscrirait officiellement à un « accord » qui livre le pouvoir de décision sur sa politique à une organisation extérieure.

Tous les S.P.I. sont, dans l'ensemble, partisans d'une conception du syndicalisme semblable à celle qui sert de fondement à la C.I.S.L. Ils le sont

parce que la plupart de leurs organisations membres le sont. En dehors de cela, il n'existe aucun lien d'obligation, sauf ceux librement consentis par les organes directeurs des différents S.P.I., et sous leur propre responsabilité.

Il ne faut pas confondre un tel accord sur des principes communs avec une conformité de vue obligatoire qui, si elle était possible, serait nuisible dans un grand mouvement englobant des centaines d'organisations et plusieurs millions de membres. Sur l'interprétation et l'application des prin-

cipes, il est normal et fécond qu'il y ait divergences et discussions.

Il serait en outre dommage qu'à une époque où le mouvement syndical de toutes les tendances est en pleine évolution, et où des possibilités réelles s'ouvrent partout pour l'affirmation d'une politique ouvrière authentique, la politique des organisations internationales, en Espagne, en France ou ailleurs, soit déterminée dans un esprit dogmatique qui cherche une planche de salut dans l'affirmation d'intérêts et boutique.

L'ALGÉRIE ET SES "MILLE MAUX"

Pour la troisième fois l'U.G.T.A. est baillonnée. Son hebdomadaire n'a pas paru depuis le 19 novembre.

« Jeune Afrique » n'est plus en vente au numéro ; seuls les abonnés la reçoivent et pas toujours régulièrement.

Il ne reste plus pour nourrir les heures du dimanche matin, qu'à les consacrer à la lecture de « Révolution Africaine », l'organe du Parti.

Le numéro des 15-21 janvier 1966 est intéressant à un double titre.

C'est d'abord le numéro des « mille maux » : « Les mille maux que les trois dernières années ont légués à notre pays : ...mauvaise gestion, dilapidation, instabilité, démagogie, mensonge et imprevision, situation catastrophique, carence congénitale, anomalies, désillusions, système gravement néfaste et dangereux, injustice, népotisme, négligence, laisser-aller, priorité accordée délibérément à l'intérêt personnel, insuffisance, faits regrettables, esprit de lucre, désinvolture, spéculation, arrivisme, béatitude et insouciance, auto-satisfaction, suffisance, etc. » Ben Bella, on le voit, est fraternellement servi.

Et que nous propose-t-on ? « Limiter nos exigences, assainir nos ambitions... une certaine modestie... Comme si la vocation de la nation était la puissance et non la richesse !... Notre révolution, à l'instar des révolutions authentiques, ne vise qu'à édifier une société d'abondance... Ardeur au travail... amour de la patrie... participation honnête et sincère de tout son peuple... probité... intégrité... enthousiasme... lucidité... exaltation... bonne volonté... etc. »

Et que constatons-nous ? Un changement de

climat ? une impulsion ? une mise au travail ? un peu de sérieux ? Jusqu'à présent, rigoureusement rien. Le « vous allez voir ce que vous allez voir » est toujours pour demain. Sans doute les ministres font-ils un peu moins de voyages à l'étranger et beaucoup moins de discours, mais ils se préoccupent toujours aussi peu de la marche de leurs services. Ceux-ci roupillent, gaspillent cependant beaucoup de papier, se font des vacheries, se livrent à des assauts de cuistrerie (telle, reproduite par « Révolution Africaine », cette demande de réabonnement à un journal rédigée en 7 exemplaires dans la forme d'un arrêté avec un intitulé qui reprend le texte de la proclamation de la République Algérienne, et vise quatre décrets et deux décisions ministérielles !)

On travaille tout de même encore un peu « pour de vrai » en Algérie. « Révolution Africaine » met pour la première fois sous les yeux du grand public quelques chiffres concernant la production industrielle pendant le premier semestre de 1965. Comment ces chiffres ont-ils été obtenus ? Prenons-les sans nous poser la question. La plupart sont reproduits ci-dessous dans un tableau où figurent aussi, comme points de repères, les chiffres correspondants de l'année 1955, relevés dans l'annuaire statistique de l'Algérie, et ceux (assez fantaisistes parfois, semble-t-il) donnés pour l'année 1964 par la revue communiste « Economie et Politique » dans son numéro 130 de mai 1965 consacré à l'Algérie. Pris à cette même source sont également portés les chiffres des capacités de production. Bien que les trous soient assez nombreux dans ce tableau, peut-être pourra-t-il intéresser des camarades !

Abù CHENAF.

	Unités	1965	1 ^{er} semestre 1964	Année 1955	Capacité de product.
Acide sulfurique	tonnes	18.310	38.000	71.686	80.000
Superphosphates	tonnes	44.450	130.000 (1)	117.635	100.000
Soufre transformé	tonnes	1.472	30.000	21.015	28.500
Chlore	tonnes	4.918		3.516	
Explosifs	tonnes	2.059		3.516	
Peintures, vernis, mastics	tonnes	3.988	28.000	8.000	28.000
Papier d'impression	tonnes	11.746	19.200 (2)	18.500	23.000
Papier d'emballage	tonnes	6.863	3.650 (2)	8.800	23.000
Boîtes d'allumettes	millions	115	270	215	445
Acier brut	tonnes	9.837	20.000	12.890	30.000
Acier laminé	tonnes	15.170	14.000	30.900	40.000
Plomb et alliages	tonnes	455	1.300	1.800 (3)	2.000
Electrodes de soudure	tonnes	383		1.840	
Mobilier métallique	tonnes	2.271	3.000		6.000
Emballages métalliques	tonnes	3.241	6.000 (4)	5.787	
Fils et câbles électriques	tonnes	913	2.800	2.309	12.000
Accumulateurs électriques	unités	71.308	120.000	14.600	120.000
Voitures automobiles	unités	2.136	3.565		12.500
Camions	unités	1.551	1.849		1.800
Tracteurs	unités	285	591		
Hydrocarbures	tonnes	13.130.210	26.219.000	55.200	
Gaz naturel	mètres cubes	961.908			
Minéral de fer	tonnes	1.500.410		3.598.000	
Concentrés de zinc	tonnes	30.172		56.841 (5)	
Concentrés de plomb	tonnes	7.451		14.847 (6)	
Pyrites de fer	tonnes	22.288		21.700	
Phosphates de chaux	tonnes	37.846		751.900	
Kieselghur	tonnes	2.646		27.565	

(1) superphosphates et engrais

(2) 1963

(3) tuyaux et plaques de plomb

(4) fûts et emballages métalliques

(5) minéral de zinc

(6) minéral de plomb

Notes d'Economie et de Politique

LES NOUVELLES CONGREGATIONS : LES « FONDATIONS »

La Fondation Ford a fait savoir récemment que durant l'année 1965 son revenu s'est monté à 330 millions de dollars environ, soit plus de 150 milliards d'anciens francs !

On voit ce que ça représente !

Si l'on ajoute à ces 150 milliards, les revenus de la Fondation Rockefeller qui doivent être au moins du même ordre, et ceux des autres Fondations de moindre importance, on doit conclure que l'ensemble du revenu annuel des Fondations de « bienfaisance » américaines équivaut au moins au capital que possédaient les Congrégations religieuses de France au moment de leur splendeur. Ce capital avait, en effet, été estimé à un milliard de francs-or lors de la loi Waldeck-Rousseau, ce fameux « milliard des Congrégations » qui devait servir à constituer le fonds de départ des retraites ouvrières. Or un milliard de francs de cette époque ne représentait que 300 milliards d'anciens francs.

Ce qui permet aux Fondations américaines d'être si riches, c'est, comme pour les congrégations, un fait d'ordre fiscal : sous le prétexte que ces Fondations sont des Fondations de « bienfaisance », elles ne paient à peu près pas d'impôts, tout comme c'était le cas pour les congrégations. Elles échappent notamment au plus lourd des impôts qui frappent les fortunes des particuliers : l'impôt sur les successions. A la différence des individus, les fondations, en effet ne meurent pas, pas plus que ne mourraient les congrégations, si bien que les prélèvements de 50 %, 60 %, 80 % et même davantage, que l'Etat opère sur la fortune d'un riche individu, lorsqu'il disparaît, au titre de l'impôt sur les successions, n'ont jamais lieu sur la fortune de ces institutions. Leurs biens s'accumulent sans jamais être amputés ; ce sont de véritables « biens de main-morte » comme disent les légistes.

Dès lors, une question vient tout de suite à l'esprit : cette ressemblance entre les Fondations et les Congrégations est-elle fortuite, ou bien résulte-t-elle d'une même cause profonde ? En particulier, n'est-elle pas due à ce que les unes et les autres remplissent une fonction identique ?

Eh ! bien, si l'on y regarde de près, on s'aperçoit, qu'en effet, Fondations et Congrégations répondent à un même besoin.

L'Eglise catholique, celle du Moyen Age, et même celle des temps modernes jusqu'à une date très récente, visait à la domination universelle ; de même, aujourd'hui l'Etat américain vise à la domination universelle.

Mais, pour arriver à dominer l'univers, il faut, non seulement être puissant, non seulement disposer de la force et inspirer la crainte, mais il faut aussi rendre des services, susciter de la reconnaissance.

Or, l'Eglise aussi bien que l'Etat, sont assez mal armés pour se faire aimer. L'Eglise comme l'Etat sont avant tout des institutions de coercition, de contrainte des âmes et des corps.

L'Eglise, l'Eglise proprement dite, celle qui est constituée par le clergé séculier, est essen-

tiellement chargée au moyen de sa hiérarchie de diacres, de curés, d'évêques et de cardinaux, d'obliquer et de punir, tout comme l'Etat. Ce sont ses prêtres qui empêchent de manger de la viande certains jours, qui obligent à assister aux offices certains autres jours, qui interdisent de faire tout ce qu'ils ont classé comme « péchés » ; et ce sont eux aussi qui imposent des « pénitences » à tout contrevenant, des pénitences qui vont de la simple obligation de réciter dix *Pater* de suite jusqu'à celle qui consiste à être livré au « bras séculier » afin que celui-ci vous exécute, en passant par le refus d'absoudre les péchés et de donner la communion, ce qui pratiquement revient à vous retrancher de la société.

Une telle institution n'est donc guère faite pour être aimée ; elle inspire la crainte, mais non pas la reconnaissance. Or, pour dominer, pour pouvoir dominer le monde, il faut, non seulement, je le répète, se faire craindre, mais aussi se faire aimer.

D'où la nécessité d'un corps auxiliaire.

Un corps auxiliaire distinct de l'Eglise officielle, de l'Eglise gendarme ; un corps qui soit capable de se faire aimer ; et qui se fera aimer... parce qu'il rendra des services.

C'est pourquoi l'Eglise s'est fait doubler par des Congrégations : à côté du clergé séculier qui ordonne, punit et condamne, un clergé dit « régulier » parce qu'il obéit à ses règles propres, un clergé qui est hors de la hiérarchie officielle de l'Eglise bien que se réclamant de la même idéologie et poursuivant des buts identiques.

Des particuliers, catholiques fervents, aussi fervents catholiques que MM. Rockefeller ou Ford étaient de fervents bourgeois, créent de leur propre chef, avec leur propre argent ou avec celui de leurs amis, un « ordre » religieux, ordre dont ils fixent eux-mêmes les buts et rédigent les règlements, tout comme MM. Rockefeller et Ford firent pour leurs Fondations ; cet ordre sera aussi indépendant de l'Eglise proprement dite, que les Fondations Ford et Rockefeller sont indépendantes de l'Etat, et, tout comme pour celles-ci, son seul but, son seul but proclamé tout au moins, est de « faire le bien ».

C'est ainsi qu'on a eu des ordres enseignants, qui seront pendant longtemps les seuls dispensateurs de l'enseignement élémentaire et secondaire, — des ordres hospitaliers, qui soigneront les malades — d'autres qui se spécialiseront dans la bienfaisance proprement dite en secourant les miséreux et les vieillards — voire même des ordres « contemplatifs » qui se contenteront de prier, mais... qui prieront pour vous.

De cette manière, tandis que le clergé séculier s'occupera de faire régner la loi, le clergé régulier, les « chers frères » et les « bonnes sœurs », sera occupé à gagner les cœurs.

Eh ! bien, n'est-ce pas à quelque chose d'identique que nous assistons aujourd'hui avec la création des Fondations américaines ?

Tout comme les Congrégations sont distinctes de l'Eglise, les Fondations sont distinctes de l'Etat. Tout comme la plupart des congrégations (1) elles ne disposent d'aucun pouvoir

(1) Je dis : « la plupart », car tout ce que

coercitif ; on ne saurait donc les craindre. On ne peut même pas leur reprocher, comme on peut le faire à l'Etat, lorsqu'il accorde des secours, qu'après tout c'est avec « notre argent », celui que nous lui avons versé comme impôts, qu'il le fait, puisque dans le cas des Fondations, il s'agit de l'argent de M. Ford ou de M. Rockefeller. Comment, dès lors, ne pas leur être reconnaissant, pour toutes les choses utiles qu'elles font.

Car il est bien certain que, sinon toujours, au moins assez souvent, elles font des choses utiles, voire même très utiles.

Il était très utile que les Frères des Ecoles chrétiennes enseignent à lire à des gosses qui, sans eux, n'auraient sans doute jamais su lire, ou que les sœurs de Saint-Vincent de Paul pansent des plaies qui sans elles seraient restées sans soins. De même, les bourses d'enseignement et de voyage que dispense largement la Fondation Rockefeller, par exemple, sont certainement utiles ; certes, elles ne sauraient créer des Einstein, mais elles contribuent à alimenter le train-train quotidien de l'expansion de la science.

Bien qu'essentiellement capitalistes, bien que fondées par les plus grands exploités du prolétariat qui aient jamais existé, ces fondations sont donc utiles, dans la même mesure que le furent les congrégations et par là même elles sont capables, tout comme elles, de se faire aimer, ou, tout au moins estimer. Donc, de faire estimer le capitalisme américain dont elles sont l'émanation directe, tout comme les actions charitables des congrégations faisaient estimer l'Eglise romaine dont elles étaient l'émanation.

Mais la bienfaisance n'est jamais qu'un fruit empoisonné. Dans les hôpitaux, les sœurs de charité aujourd'hui encore, commencent par passer une médaille autour du cou des malades ; les mécènes américains passent, eux, autour du cou, une chaîne bien plus solide, une chaîne de dollars. Rares sont ceux, assez indépendants et assez courageux, pour refuser la médaille ou les dollars.

UN PROGRES DECISIF DE LA LIBERTE HUMAINE

Les « utopistes » finissent toujours par avoir raison, et même beaucoup plus tôt qu'ils ne le pensaient eux-mêmes.

Lorsque l'ancien membre de l'Internationale Paul Robin dut abandonner durant les dernières années du siècle dernier sa croisade pour la co-éducation (cause maintenant à peu près totalement gagnée) et qu'il entreprit alors une seconde croisade, cette fois en faveur de la maternité consentie, de la « génération consciente » comme disait un ses disciples, Humbert, rares furent ceux qui le suivirent. En dehors des anarchistes, autres « utopistes », fort peu nombreux furent ceux qui se rallièrent aux thèses du « néo-malthusianisme ». Les milieux socialistes firent la petite bouche. Et quant aux bourgeois, qu'ils fussent cagots ou libre-penseurs, ils crièrent à l'abomination de la désolation : pensez donc ! la limitation des nais-

Je viens de dire ne s'applique qu'aux congrégations « charitables » ; à côté de celles-ci il en existe d'autres qui ont au contraire pour but de renforcer les fonctions répressives de l'Eglise, en se chargeant des besoins que l'Eglise préfère ne point faire elle-même ; c'est à la Birch Society plutôt qu'aux Fondations qu'il faut comparer par exemple l'ordre des Jésuites ou celui des Dominicains.

sances risquait d'amener une diminution de l'armée de réserve industrielle ! Aussi, profitant de la diminution de la population française à la suite des hécatombes de 14-18, patriotes et moralistes purent facilement faire passer au lendemain de la guerre, une nouvelle « loi scélérate » qui interdisait aussi bien que la vente des capotes anglaises, tout écrit ou toute parole indiquant les moyens de ne pas avoir d'enfants !

La seconde guerre mondiale fut l'occasion de renforcer encore cette législation, de telle sorte qu'on vit, vers la fin des années 40 un écrivain connu être poursuivi en correctionnelle par une association de parents de familles nombreuses, pour avoir écrit qu'il n'était peut-être pas indispensable de faire beaucoup d'enfants !

Or, voici qu'aujourd'hui quelque cinquante ans après la mort de Robin, et alors que les lois contre la propagande néo-malthusienne ne sont même pas encore abrogées en France, le principe de la limitation des naissances est adopté presque partout dans le monde : en Asie, en Amérique et même sur notre vieux continent — et même par la plus traditionnelle des institutions : l'église romaine. On ne discute plus guère que sur les modalités de son application : préservatifs physiques ou pilules chimiques ? Et, en attendant la mise au point définitive de ces dernières, on voit se multiplier au Japon, aux Indes, en Tunisie, des établissements d'Etat qui distribuent gratuitement les ustensiles nécessaires pour empêcher la fécondation avec la manière de s'en servir. Bientôt sans doute, ce sera sur les marches mêmes du Vatican que l'on distribuera des pilules autorisées et garanties par le Souverain Pontife !

**

Or, cette révolution me paraît être d'une portée incalculable, bien plus grande que celle qu'on lui attribue généralement.

D'habitude, on ne se place pour la vanter qu'au point de vue pratique. Pour de nombreuses femmes, dit-on, avoir un enfant de plus risque d'être une catastrophe. D'autre part, dans les nombreuses régions où la population augmente plus vite que la production de vivres, c'est la famine certaine et à brève échéance si l'on ne met un terme à la prolifération des naissances.

Tout cela est très vrai et est d'une grande importance, mais, à mon avis, il y a plus encore.

Je crois que tous les biologistes sont d'accord sur ce point : le progrès pour les êtres vivants consiste dans l'accroissement de leur liberté. Plus un être est libre, libre à l'égard de son milieu, libre de faire ou de ne pas faire, libre de choisir, et plus il occupe une place élevée dans l'échelle des êtres. L'animal marin le plus élémentaire, celui qui demeure collé au rocher et auquel le courant d'eau qui le traverse continuellement fournit tout ce qui lui est nécessaire pour vivre, est le moins libre des êtres et... le plus bas dans l'échelle des êtres.

Au contraire, la liberté de choisir sa nourriture, de se déplacer — liberté qui, comme toutes les libertés, comporte de grands risques — assure à l'être qui la possède une diversification de fonctions et d'organes qui en fait, dans ce qui constitue notre échelle de valeurs, un animal « supérieur ».

Or, l'homme, s'est distingué précisément jus-

qu'ici de ses frères inférieurs, par deux libertés essentielles.

D'une part, à l'inverse des autres vertébrés supérieurs dont les échanges de chaleur avec le milieu extérieur sont étroitement conditionnés par le revêtement dont la nature les a dotés : cuir, poils, plumes..., l'homme dont la peau est toute nue, possède la liberté de faire varier ces échanges en se couvrant plus ou moins de telle ou telle façon.

D'autre part, non seulement il peut choisir sa nourriture parmi celles que la nature lui offre, mais, depuis le néolithique, il peut produire lui-même ses aliments, donc accroître ses possibilités de choix.

Cependant, il restait encore à l'homme une liberté essentielle à conquérir, la liberté de la conception. N'avoir des enfants que lorsqu'il le voulait.

Pendant longtemps, il n'eut cette liberté qu'à la condition de sacrifier une autre liberté non moins essentielle : celle d'aimer. La chasteté était le seul remède à la prolifération des naissances, et c'était celui qu'envisageait Malthus. Puis, l'on imagina les préservatifs physiques, pessaires et capotes, efficaces certes, mais qui ne permettaient pas l'accomplissement intégral de l'acte d'amour.

Par contre, avec les pilules chimiques qui, si elles ne sont pas encore absolument au point aujourd'hui, le seront demain, rien n'est sacrifié ; la copulation est intégrale ; l'homme conquiert ainsi la liberté de procréer ou de ne pas procréer sans rien abandonner de sa liberté d'aimer.

L'être monocellulaire qui est placé dans un milieu largement nutritif, grossit qu'il le veuille ou non, et, parvenu à de certaines dimensions, il se scinde en deux, qu'il le veuille ou non, donnant ainsi naissance à un être de plus. Or, jusqu'ici l'homme n'avait guère dépassé ce stade ; bien nourri, il a besoin de faire l'amour, et faire l'amour, amenait, ou non, mais sans que sa volonté intervienne, l'apparition d'un nouvel être.

Désormais il n'en sera donc plus de même. L'homme, ou plutôt la femme, aura conquis la liberté de concevoir, ou non. Or, le progrès consiste à échapper à la nécessité ; en échappant à la nécessité de la procréation, l'espèce humaine vient d'accomplir un progrès décisif ; aussi décisif que lorsque, pour la première fois un homme jeta une peau de bête sur son dos, ou obtint le premier épi.

LES ENORMITES DE LA MAISON BLANCHE

Il y a une qualité qu'on ne peut dénier aux Américains, c'est le sens du colossal. Ils sont colossaux en tout, y compris dans le mensonge et le bourrage de crânes.

Le bourrage de crânes n'est, certes, point leur monopole ; tous les États le pratiquent, particulièrement en temps de guerre, mais je ne crois pas que les gouvernements de notre vieille Europe aient jamais atteint dans ce domaine l'impudence de MM. Johnson et Cie.

Au cours de ce qu'elle a appelé, sans doute par antiphrase, une « offensive de paix », la Maison Blanche a envoyé dans presque toutes les capitales du Vieux Monde des émissaires chargés de redire que les Américains ne demandent qu'à faire la paix — ce qui pour l'heure est peut-être vrai ! — et que pour cela ils sont prêts à entamer des pourparlers sans conditions — ce qui est totalement faux.

Totalement faux puisqu'ils mettent à l'ouverture de ces pourparlers une condition exorbi-

tante : à savoir qu'en seront exclus ceux-là mêmes qui, précisément, se battent !

Car s'il est vrai que Washington se livre maintenant à des actes de guerre contre le Nord-Vietnam, ce n'est tout de même pas contre lui que les Américains sont entrés en guerre ! Durant des années, c'est contre le Viet-cong seul, c'est-à-dire contre des Vietnamiens du Sud en révolte contre leur gouvernement, que les Américains ont fait la guerre, avec leurs avions et leurs « conseillers ».

Personne, en effet, n'ose plus prétendre que ces rebelles n'étaient que des Vietnamiens du Nord camouflés. Certes, Hanoï a, dès le début, fourni à ces maquisards quelques armes et quelques instructeurs, comme firent pour les Algériens du F.L.N. presque tous les pays arabes, mais jusqu'à ces derniers temps cette aide était fort minime et bien inférieure, certes, à ce que la Maison Blanche fournissait à Saïgon dans le même temps ! Ce n'est qu'après le débarquement massif de soldats américains sur le sol indochinois (ils y sont maintenant 200.000) qu'Hanoï a fait passer la frontière à quelques-uns de ses régiments pour aider les compatriotes du Sud à résister à la marée humaine américaine.

C'est donc bien contre le Viet-cong que Washington s'est lancé dans la guerre, et ce n'est que dans le but de couper les vivres au Viet-cong qu'il s'est tourné par la suite contre le Viet-nam du Nord.

Or, c'est cet ennemi, le Viet-cong, l'ennemi original, que Washington ne veut absolument pas accepter comme interlocuteur dans des pourparlers de paix !

Et c'est là ce qu'on appelle à la Maison Blanche une « offre de paix sans conditions ». Avouez que c'est vraiment se foutre du monde !

Mais ce qui est encore plus extravagant peut-être, c'est la raison que ces Messieurs du Département d'Etat donnent pour justifier leur refus de discuter avec le Viet-cong. Ils ne veulent pas traiter avec le Viet-cong, parce que, disent-ils, le Viet-cong n'est pas représentatif !

Et le gouvernement de Saïgon, seul habilité selon eux à représenter le Vietnam du Sud, est-ce qu'il est, lui, représentatif ?

Un gouvernement qui ne date tout juste que de quelques mois et qui est issu d'un coup d'Etat militaire ! Un gouvernement qui a succédé à un autre qui, lui aussi, était issu d'un coup d'Etat militaire et qui n'avait duré que quelques mois ! Et qui succédait à un autre dont la vie avait été aussi courte, et qui ne tenait, lui aussi sa « légitimité », que de la réussite d'un complot militaire ! Seuls des généraux putschistes se succédant à cadence accélérée, sont pour la Maison Blanche des interlocuteurs valables ! Seuls ils sont habilités à représenter un pays ! Le Viet-cong, qui, lui, dure, depuis des décennies, le Viet-cong qui gouverne actuellement les deux tiers du pays (selon les plus récentes estimations des agences de presse), ne représente rien ! Et, après tout, en effet, pour ces Messieurs de Washington, le Viet-cong ne représente rien puisqu'il ne représente que le peuple, et que pour nos bourgeois américains, comme pour les bourgeois du monde entier, le peuple, ce n'est rien.

On disait autrefois que pour un officier de cavalerie de la garde prussienne, en dehors de l'empereur, de l'officier de cavalerie de la garde et de son cheval, il n'y avait... rien. De même, aujourd'hui, pour la grande « démocratie américaine », en dehors des milliards et du sabre, il n'y a rien.

NOS FRERES D'AMERIQUE

— Vingt-neuf savants américains, dont seize de l'Université Harvard, ont signé une déclaration par laquelle ils s'opposent à l'utilisation d'armes chimiques au Vietnam, notamment pour la destruction des récoltes.

— Au lendemain de la reprise des bombardements sur le Vietnam du Nord, deux cents manifestants ont, malgré un froid intense, monté la garde durant 24 heures devant le siège de l'O.N.U. à New York, pour protester contre les bombardements.

— Ce même jour, une centaine d'étudiants appartenant au groupe « les Jeunes contre la guerre et le fascisme » ont établi des piquets autour d'un bureau de recrutement pour le Vietnam, en plein centre de New York.

— A Oakland, en Californie, malgré la rigueur du froid, deux cents personnes se sont assises à l'entrée d'un bureau, pour une « veillée de paix » de 24 heures, bloquant la circulation.

— A l'Université de Stanford, en Californie également, une quarantaine d'enseignants ne firent point leur classe, en protestation contre la reprise des bombardements.

— Le sénateur Mac-Carthy, du Minnesota (ne pas confondre avec son homonyme de triste mémoire) a demandé l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les activités du C.I.A., accusé de constituer un véritable Etat dans l'Etat. Le C.I.A. forme présentement, avec le Pentagone, l'aile marchante de l'impérialisme américain.

R. LOUZON.

DES DIVERSES FORMES DE COLONISATION

A l'occasion d'un débat récent sur le Vietnam devant la commission politique de l'ONU, le chef de la délégation algérienne, M. Twefik Bouattoura s'est longuement étendu sur la question de non-ingérence étrangère dans les affaires intérieures d'un pays.

Il a déclaré notamment :

« Bien que de multiples chartes, celles de l'Organisation des Etats américains, de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de l'unité africaine et surtout de l'Organisation des Nations Unies, pour ne citer qu'elles, fassent du principe de la non-intervention la pierre angulaire de tous leurs édifices, de nombreuses puissances n'ont pas hésité à le violer... »

« Qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième guerre mondiale, des guerres coloniales, ou de la virulence actuelle du néo-colonialisme, c'est toujours l'inobservation de ce principe qui en est la cause... »

« L'intervention militaire est, dans sa brutale simplicité, la plus facile à qualifier : elle comporte entre autres les guerres de conquête ou de reconquête, et les interventions directes telles que celles que l'on a pu voir, par exemple à Stanleyville ou dans l'île de Saint-Domingue. »

« L'intervention politique, si elle apparaît moins brutale que l'intervention militaire, n'en poursuit pas moins les mêmes fins. Aujourd'hui, de nombreuses puissances s'accordent à penser, ce qui est plus diabolique encore, que contrôler indirectement un pays est bien plus bénéfique que d'aller s'y installer physiquement. C'est en d'autres termes la colonisation classique purgée des charges qu'elle pourrait entraîner... »

« C'est ainsi que le néo-colonialisme, en cumulant le contrôle politique indirect et l'exploitation économique garantie par le premier facteur, dépasse en gravité toutes les colonisations connues à ce jour. Il est cependant réconfortant de penser qu'il existe des cas (trop rares, hélas !) où les relations équitables ont pu s'établir entre une puissance industrielle et un pays en voie de développement dans un cadre mutuellement bénéfique... »

« Est-il illégitime pour un peuple de secouer une domination politique, économique ou autre qui lui est imposée ? En fait, s'opposer à une telle tutelle, c'est rejeter en bloc tous les principes qui sont à la base même de notre charte. C'est en clair accepter le maintien des empires coloniaux et l'exploitation des aires néo-coloniales... »

« Le conflit qui sévit depuis vingt ans au Vietnam en fournit l'exemple le plus caractéristique. Car de quoi s'agit-il en fait ? Après avoir lutté pendant de longues années contre le colonialisme, le peuple vietnamien s'est vu imposer par la force le partage, certes provisoire, de son territoire et de son unité en tant que nation. Au lieu d'être aidé dans le recouvrement de son unité, comme le sti-

pulaient les accords de Genève de 1954, ce peuple a assisté à une intervention de plus en plus croissante dans ses affaires intérieures. Pour des raisons à la fois politiques et stratégiques, l'intervention, camouflée au début, est devenue si flagrante que le conflit a débouché sur une confrontation directe entre les forces armées américaines et le peuple du Vietnam. »

IL Y A QUARANTE ANS MOURAIT JULES DURAND

Evoquant ses souvenirs de « la Vie ouvrière », la vraie, Pierre Monatte relatait excellemment en 1959 dans « la R.P. », d'une manière concise, le drame qu'avait été, en 1910, l'affaire Durand. A cette époque, Robert Louzon avait été chargé d'enquêter sur place au nom de la CGT. On connaît la suite : Jules Durand fut condamné à avoir la tête tranchée sur l'une des places publiques de Rouen ; cette monstrueuse erreur judiciaire avait été la conséquence du meurtre d'un « renard ». Jules Durand, secrétaire actif du syndicat des Charbonniers du port du Havre devait être accusé à tort d'avoir incité autrui à tuer, ce qui était archi-faux.

Notre cher Jules Durand n'était pas seulement un bon compagnon pour sa compagne et un bon père pour sa fille, c'était un homme intelligent, dévoué. Il devint un martyr du syndicalisme, et osons l'écrire de l'anarcho-syndicalisme.

Accusé de tous côtés par la toute-puissante Compagnie Générale Transatlantique également par les milieux patronaux et protestants — infects dans leur puritanisme (on lui reprochait entre autres de vivre en concubinage), Jules Durand né au Havre le 6 septembre 1880 était condamné le 25 novembre 1910 (trente ans d'âge) à la peine capitale. Son avocat fut M^r René Coty, le futur Président de la République qui le défendit, mais mal.

On comprendra aisément qu'un homme comme Jules Durand soit devenu fou à la suite de ce drame. Qui eût résisté à pareille torture ?

En revanche, il s'est trouvé un homme un écrivain : Armand Salacrou dont l'enfance havraise avait été remuée par l'affaire. Salacrou a porté à la scène « Boulevard Durand » qui demeure peut-être un mélo, mais un chef-d'œuvre dans le genre.

Nous avons vu « pleurer Margot » mais les sanglots des ouvriers, des ouvrières étaient sincères, spontanés dans les salles de théâtre de Paris ou de province.

Il était bon de ne pas laisser passer la date du 23 février sans adresser une pensée émue à la mémoire de Jules Durand, un de ceux qui ont amélioré la condition ouvrière.

Albert SADIK.

LE SOCIALISME, C'EST LA DEMOCRATIE COMPLETE

Dans le numéro de novembre de la « R.P. », notre ami Péra a posé la question de savoir si « le socialisme peut être démocratique ». Examinant cette question, il a été amené à chercher une définition du socialisme et les moyens pour y arriver. C'est là une question d'importance que l'on discute beaucoup en ce moment, et je voudrais m'y mêler.

Qu'est-ce que le socialisme ?

Péra semble se satisfaire d'une définition donnée par Jaurès et reproduite dans le numéro d'octobre de la « R.P. ». D'après cette définition, le socialisme serait une « vaste coopération sociale où tous les travailleurs organiseraient l'atelier, le travail... et administreraient la production... »

Définition bien vague, en réalité. On en trouve de meilleures chez Jaurès, mais Péra avait celle-là sous la main, et il s'en contente. Pas moi. C'est pourquoi, je voudrais donner une définition plus précise.

Je rappellerai d'abord que le socialisme a pour but de supprimer toute exploitation de l'homme par l'homme. Ce qui signifie que la société socialiste, dès le départ, doit être structurée de telle manière que toute exploitation de l'homme par l'homme soit rendue impossible.

C'est cette structuration que je résume en quelques points.

1. Tous les moyens de travail, qu'ils soient sous la forme physique (terre, outillage, bâtiments, matières premières) ou sous forme argent, doivent appartenir à la société toute entière, ce qui exclut toute propriété privée quelle qu'en soit la forme ;

2. Ces moyens de travail doivent être gérés démocratiquement et directement par tous les intéressés : travailleurs et consommateurs ;

3. L'activité économique ne doit avoir qu'un seul but : satisfaire les besoins des hommes et améliorer sans cesse leurs conditions de vie ;

4. Il ne doit y avoir aucune classe sociale, ni aucune hiérarchie sociale. Seules existeront les différences physiques, intellectuelles et techniques ;

5. L'économie de marché sera remplacée par une économie distributive ;

6. Les frontières nationales seront abolies et une fédération de peuples libres et égaux entre eux remplacera le monde antagoniste d'aujourd'hui ;

7. L'Etat politique, en tant qu'instrument de domination, sera aboli et remplacé par un conseil d'administration de la société à tous les échelons ;

8. La liberté de penser et d'exprimer sa pensée sera totale et tous les moyens de cette expression seront mis gratuitement à la disposition de tous.

Voilà comment je définis le socialisme. C'est une définition qui ne sort pas d'un rêve, mais des données du monde d'aujourd'hui et de la nécessité d'abolir les calamités qu'il porte en lui. Mais il n'y a pas que la définition du socialisme qui préoccupe notre ami Péra, il y a aussi, il y a même surtout, le moyen d'y arriver. Eh bien, voyons cette question.

Au préalable, il me faut dire que je ne considère pas le socialisme comme une création idéologique que l'on peut réaliser n'importe où et n'importe quand. Je le considère comme une forme de société qui devient nécessaire lorsque les forces productives et la conscience sociale qui y correspondent ont atteint un certain niveau de développement. C'est donc en partant des données existantes que j'envisage le moyen d'arriver aux objectifs énumérés plus haut et qui caractérisent la société socialiste.

Premier objectif : les moyens de travail doivent appartenir à la société toute entière, ce qui im-

plique l'abolition de la propriété privée. Comment y arriver ? L'histoire nous montre deux solutions : la coopérative et la propriété publique.

La Coopération présente un défaut capital : en fait, elle n'est qu'une propriété privée, sous forme collective sans doute, mais tout de même privée puisque seuls les coopérateurs en sont possesseurs. De ce fait seuls les coopérateurs en sont bénéficiaires et, par la force des choses, ils travaillent pour leur intérêt et non pour l'intérêt de la société toute entière. D'autre part la coopération ne supprime l'exploitation que si les coopérateurs sont seuls à y travailler ; si elle recrute des salariés non coopérateurs elle se transforme en entreprise capitaliste collective du type des commandites ou sociétés par actions. Si elle ne recrute pas de salariés, son activité reste limitée et la coopération est impossible dans les grandes activités où il faut des dizaines de milliers de travailleurs. Enfin, étant entreprise privée, la coopérative doit nécessairement être rentable sinon elle ferait faillite. Ce qui signifie que la forme coopérative est impossible dans toutes les activités qui, par nature, ne peuvent pas être rentables, tel l'enseignement. A signaler encore que le travailleur qui pour des raisons personnelles change d'entreprise ou d'industrie, se trouve dans l'obligation de quitter la coopérative pour adhérer à une autre, ce qui constitue une formalité plus ou moins compliquée entretenant nécessairement une bureaucratie correspondante.

Pour toutes ces raisons, je pense que si la coopérative est un moyen pour certains travailleurs de se libérer de l'exploitation capitaliste, elle ne peut pas être pour la société la solution du problème de la propriété.

Reste alors la propriété publique : propriété d'Etat, des départements ou des communes. A mon avis, cette forme de propriété constitue la clé de la solution du problème de la propriété. Je dis bien la clé et non la solution.

Pourquoi ?

Pour que les moyens de travail cessent d'être une source d'injustice et d'exploitation, il faut qu'ils soient à la disposition et au service de tous, sans exception aucune, sans qu'il soit besoin d'appartenir à une organisation quelconque, ni d'adhérer à quoi que ce soit. Or cela n'est possible que si les moyens de travail n'appartiennent à personne : ni à un individu, ni à un groupe d'individus. Ce qui est le cas de la propriété publique. Regardons, par exemple, les routes, les rues, les jardins et parcs publics, les forêts, les rivières et la mer. Tous ces éléments qui sont propriété publique sont à la disposition de tous. Par contre un parc privé n'est à la disposition que de son seul propriétaire. Dans le cas de coopérative, il est à la disposition des seuls coopérateurs.

Toutes les formes de propriété, autres que la propriété publique, impliquent une discrimination. La propriété publique est la seule qui soit ouverte à tous sans discrimination. Tout le monde peut se promener dans un parc public, alors que cela est impossible dans un parc privé. Par conséquent, la propriété publique est la seule qui puisse être à la disposition et au service de tous. Et, étant à la disposition et au service de tous, elle cesse d'être une propriété pour n'être plus qu'un bien au service de l'homme.

Mais il ne suffit pas que les moyens de travail soient le bien de tous. Tous les moyens de travail, qu'il s'agisse de la terre, des bâtiments ou de l'outillage, sont des objets inertes ou dont la vie n'a pas de destination particulière pour l'hom-

me. Pour qu'ils vivent et acquièrent une destination utile à l'homme, il faut les utiliser, les diriger, les gérer, les administrer. Dans le cadre de la propriété privée, cette gestion des moyens de travail revient au propriétaire ; dans le cadre de la coopérative, elle revient aux coopérateurs. Or pour qu'il y ait socialisme, il faut que la gestion appartienne à tous, sans discrimination aucune. La seule forme de propriété qui offre cette possibilité, c'est la propriété publique. Tous les habitants d'une commune ont le droit de participer à la gestion des biens de la commune, alors que seul le propriétaire a le droit de gérer ses biens et seuls les coopérateurs ont le droit de gérer leurs biens.

Par conséquent, la transformation de la propriété privée en propriété publique est la condition préalable et nécessaire de la marche au socialisme. Cette transformation peut se faire d'un seul coup par expropriation pure et simple ou par nationalisation. Elle peut se faire progressivement par la législation économique, financière et sociale qui vide peu à peu la propriété de tout caractère privé et transforme le propriétaire en un simple prêteur d'argent.

La transformation de la propriété privée en propriété publique ne suffit pas pour que le socialisme soit réalisé. C'est pourquoi, je ne considère pas comme socialiste le régime soviétique, ni tous les régimes de l'Est ou d'Afrique qui ont nationalisé la totalité ou la presque totalité des moyens de travail. Pour qu'il y ait socialisme, il faut que les autres caractéristiques énumérées plus haut soient aussi remplies. Et en premier lieu la gestion démocratique des moyens de travail.

Si la propriété publique est la seule qui puisse mettre les moyens de travail à la disposition et au service de tous, si elle est la seule qui puisse permettre la participation de tous à la gestion, cela ne veut pas dire qu'avec la propriété publique il y a automatiquement participation de tous à la gestion ni que les moyens de travail sont automatiquement à la disposition et au service de tous.

La propriété publique abonde de par le monde, non seulement dans les pays qui se prétendent socialistes, mais aussi dans les autres. Mais nulle part, il n'y a une gestion démocratique. Prenons le cas de la France où la propriété publique est assez répandue. La population n'a nullement l'impression de participer à la gestion des P.T.T., de la S.N.C.F., du Gaz et de l'Electricité de France, de la Radio-Télévision.

La propriété privée implique une gestion monarchique : le propriétaire est le roi de son domaine et ses enfants en sont les héritiers. Avec la propriété publique, le roi disparaît ainsi que ses héritiers. Mais à sa place on a mis un dictateur : le directeur. Parachuté par en haut le dictateur gère l'entreprise exactement comme la gérait le propriétaire, et rien n'est changé pour le travailleur qui reste un exécutant aveugle d'une gestion à laquelle il n'a aucune part. Or la propriété publique étant le bien de tous, doit être gérée par tous et en premier lieu par ceux qui y travaillent. Comment cette gestion de tous peut-elle être assurée ? Les sociétés anonymes et les coopératives nous apportent la réponse : dans les sociétés anonymes ce sont les actionnaires qui élisent un conseil d'administration, lequel a la responsabilité de la gestion et nomme tous les dirigeants aux divers postes ; dans la coopérative, c'est l'assemblée des coopérateurs qui remplit cette fonction. Eh bien ! le conseil d'administration d'une entreprise publique doit être élu dans les mêmes conditions. Qui sera électeur ? Tout simplement le personnel et les usagers ou consommateurs, s'il y a lieu. Prenons le cas de la radio-télévision. Le conseil d'administration devrait être élu par tous les détenteurs d'un poste récepteur et par le per-

sonnel et tous ceux, producteurs et acteurs, qui participent à son fonctionnement. Les auditeurs-spectateurs désignant une fraction et les autres désignant une autre fraction du conseil d'administration. Ce conseil d'administration, émanation des usagers et des travailleurs de la radio-télévision, gèreraient librement la radio-télévision, n'ayant de compte à rendre qu'aux intéressés. Nous aurions ainsi une gestion qui vient d'en bas et non d'en haut. Cette gestion pourrait très bien s'appliquer à toutes les entreprises publiques : S.N.C.F., R.A.T.P., E.D.F., etc.

Si la transformation de la propriété en propriété publique ne s'accompagne pas du passage de la gestion monarchique à la gestion démocratique, ce n'est pas vers le socialisme que l'on va, mais vers l'étatisme dictatorial. Ce serait un peu comme si le passage de la monarchie absolue à la république moderne avait consisté tout simplement à remplacer le roi par un président de la république, sans rien toucher au reste.

Propriété publique et gestion démocratique sont les deux premières conditions du socialisme, mais elle ne suffisent pas. Il faut aussi que les moyens de travail soient utilisés dans le seul but de satisfaire les besoins des hommes et améliorer leur condition de vie. Ce qui signifie que le programme de production doit commencer par les besoins les plus urgents. Ce n'est que lorsque ces besoins sont satisfaits, que l'activité économique pourra se livrer à des productions plus fantaisistes et plus luxueuses. Cela peut être réalisé par la planification économique qui est aujourd'hui universellement admise et appliquée. Il s'agit simplement de démocratiser cette planification en transformant en organismes élus tous les comités qui en sont chargés. La planification doit partir d'en bas et non d'en haut. Ce sont les consommateurs qui doivent dire ce qu'ils veulent et les planificateurs qui doivent répartir l'activité économique en fonction de ces désirs. La technique moderne permet de connaître le goût et le désir des consommateurs mieux que ne le fait le marché qui place toujours le consommateur devant le fait accompli. Ne lui laissant que la forme négative du choix : le refus d'acheter, forme qui n'est pas toujours possible d'utiliser en raison de l'urgence des besoins.

Lorsque ces trois conditions auront été réalisées, et elles peuvent l'être très vite, nous serons sur la voie qui mène au socialisme. Sur la voie seulement, car pour réaliser le socialisme, il faut que toute classe et hiérarchie sociale ait disparu, que l'économie distributrice ait complètement remplacé l'économie de marché et que l'Etat, en tant qu'instrument de domination politique ait disparu, ce qui implique la disparition des frontières qui sont une justification de l'Etat. Mais pour en arriver là, il y a une autre condition à réaliser et qu'il faut réaliser dès maintenant.

La première c'est l'épanouissement complet de la liberté de penser, de critique, d'expression de la pensée et d'organisation. Cette liberté est absolument nécessaire aux travailleurs pour leur permettre de se former intellectuellement et faire valoir leurs desiderata.

Ici on aborde la question posée par Péra : le socialisme peut-il être démocratique ? Ma réponse est nette : il ne peut être que démocratique. Il ne peut pas y avoir de socialisme là où il n'y a pas de liberté. Péra prétend que « la démocratie est liée à la liberté de production et de circulation des marchandises », mais l'histoire s'inscrit en faux contre cette affirmation. Notre ami confond liberté économique, liberté commerciale avec démocratie. Toutes les libertés qui constituent la base de la démocratie, il a fallu les conquérir de haute lutte contre une bourgeoisie pour qui la liberté écono-

mique était suffisante. Le suffrage universel, le droit syndical, le droit de grève, la liberté de la presse, il a fallu les conquérir et encore maintenant il faut les défendre.

Ce qui fait craindre à Péra que la démocratie soit incompatible avec le socialisme, c'est la planification. « S'il établit des monopoles de production, s'il se lie à un plan rigide, le socialisme tournera le dos à la démocratie », écrit-il. Cette crainte provient des expériences actuelles de planification, notamment à l'Est. Mais Péra oublie qu'il s'agit là de planification dont le but n'est pas le bien-être des hommes, mais le développement de la puissance et de la grandeur nationale. Ce sont des planifications de guerre, plus exactement de préparation à la guerre. Ce genre de planification soumet le peuple à une exploitation outrancière qui, naturellement, est incompatible avec la démocratie.

Ce n'est pas parce que l'économie est planifiée que la démocratie se meurt, mais parce qu'elle est mobilisée au service de la puissance nationale. En réalité les expériences de planification que nous vivons à travers le monde ne sont que des mobilisations de l'économie pour développer la grandeur et la puissance nationales. La preuve en est que chaque fois que l'on parle de planification, on parle toujours de sacrifices nécessaires. Or il ne saurait y avoir de sacrifice dans une planification dont le but serait le bien-être des hommes.

Le socialisme étant une économie où toute exploitation de l'homme par l'homme est abolie, où les moyens de travail, propriété de tous, sont gérés par tous dans le seul but d'assurer les besoins de tous et d'améliorer leurs conditions de vie, le socialisme, dis-je, ne peut exister que dans la liberté. Car comment tous les travailleurs pourraient-ils gérer librement les moyens de travail s'ils ne jouissaient pas de toutes les libertés qui sont précisément nécessaires à cette gestion. Comment la planification pourrait-elle être démocratique, c'est-à-dire élaborée par le peuple pour le peuple, si celui-ci n'avait pas la liberté de discussion, d'expression et d'organisation ?

Le socialisme et la démocratie sont inséparables, et s'il n'y a pas démocratie, c'est qu'il n'y a pas socialisme, pire : il n'y a même pas marche vers le socialisme.

Je crois que tout le débat sur cette question est faussé par le régime des pays de l'Est qu'on baptise socialistes et qui ne sont en réalité que des régimes étatiques nés dans un milieu pré-capitaliste. Si on veut vraiment dégager la voie vers le socialisme, c'est en partant des données de l'Occident qu'il faut le faire, car c'est en Occident que les conditions historiques du socialisme sont réalisées.

Pierre RIMBERT.

Parmi nos

LETTRES

Une opinion réconfortante

De Eugène LACROUX (de Caen) :

Dans une lettre qui accompagne son réabonnement de soutien pour 1966, notre camarade écrit :

« C'est pénible de voir que votre audience progresse peu. Mais étant donné l'abrutissement général et le manque de curiosité de la plupart des « militants » syndicaux, c'est réconfortant de vous voir tenir. »

QUI CROIRE ?

A la veille de perdre lui-même sa liberté, Ben Bella avait annoncé la fermeture des prisons en Algérie.

Peut-être n'a-t-il pas eu le temps de réaliser ce beau rêve. Car, dans une interview donnée par Boumediène au « Nouvel Observateur » on peut lire ce passage :

« Au lendemain du 19 juin, nous avons libéré plus de 2.500 détenus politiques emprisonnés par le régime précédent d'une manière absolument arbitraire, qui avaient été malmenés, torturés, qu'on croyait morts ou disparus. Cela, la presse communiste qui nous attaque maintenant ne l'a jamais souligné, ni même relevé.

« Ben Bella, apparemment si indigné devant l'Assemblée ou en public, donnait discrètement des ordres pour « arracher » tel ou tel aveu. »

A travers les

LIVRES

L'U.R.S.S. - ETAT-PATRON TOUT-PUISSANT

par ZEMLIAK (La Ruche Ouvrière)

A l'appui de nombreuses citations puisées dans la presse soviétique, l'auteur, militant libertaire, dénonce, sur un ton souvent passionné, les tares du totalitarisme russe : centralisme, bureaucratie pléthorique, gabegie dans les divers domaines de l'économie.

Ce qui ne va pas sans une exploitation éhontée des travailleurs des villes et des campagnes surveillés, contrôlés par les millions de fonctionnaires du parti, appuyés par la police et l'armée, tandis que la corruption et la spéculation règnent parmi les profiteurs du régime placés aux différents échelons de la hiérarchie moscovite.

Tout cela sans moyens d'expression de la part des victimes privées de liberté de presse et de réunion.

Après avoir souligné par des exemples le danger de la généralisation du système par la pénétration de la propagande « communiste » dans le monde, il conclut par un appel au regroupement d'une troisième force prolétarienne face au capitalisme et au totalitarisme de l'Est.

(En vente aux Editions syndicalistes, 21, rue Jean-Robert.)

COMMUNIQUÉ

Nous remercions notre camarade Philippon, vif abonné de la R.P., d'avoir répondu à notre appel pour compléter la collection de « La Révolution prolétarienne ».

Cependant, il reste sept numéros manquants, tous de 1925 (numéros 4 (avril), 5 (mai), 6 (juin), 7 (juillet), 9 (septembre), 11 (novembre), 12 (décembre)).

« Le riche s'efforce de rogner sur le salaire du pauvre, soit par des fraudes personnelles, soit par des mesures législatives et générales, de sorte que les abus déjà existants (car c'est un abus que ceux qui donnent le plus à l'Etat soient le moins rémunérés), sont encore aggravés par les lois de l'Etat. »

Thomas MORRIS.

L'incroyable affaire des Teamsters

Les templiers du Nouveau Monde

Le syndicat des Teamsters (Brotherhood of Teamsters, Chauffeurs, Warehousemen and Helpers of America = Fraternité des Routiers, Chauffeurs, Magasiniers et Aides de l'Amérique) contrôle 90 % des routiers, camionneurs, chauffeurs, etc. soit 1.800.000 adhérents, connus pour être des gens consciencieux, honnêtes, encore que pas très commodes. C'est le plus fort syndicat d'Amérique.

Robert Kennedy dit même de lui que : « Le syndicat des Teamsters est la plus puissante institution des Etats-Unis, en dehors du propre gouvernement de ce pays. » (214)

« ...Au départ, dit-il encore, aucun soupçon ne pesait sur Dave Beck (le président du syndicat) et une enquête sur les Teamsters n'avait même pas été amorcée. » (23).

Mais alors pourquoi R.K. se lance-t-il subitement comme « un petit monstre sadique » sur ce syndicat et son président que personne n'accuse ?

Il y a déjà que les Teamsters, tout comme les Charpentiers, avaient bloqué avec les républicains.

« ...Au mois de décembre 1956, il (Dave Beck) était encore une figure nationale respectée ; il avait été photographié aux côtés du Président Eisenhower ; il voyageait beaucoup ; il était même administrateur honoraire d'une université, et par le prestige que lui conférait son poste de président des Teamsters, il était devenu une force avec laquelle l'économie nationale des Etats-Unis devait compter. » (22)

Mais d'avoir fait un bout de chemin avec les républicains, ne suffit pas comme explication de la lutte à outrance qui allait se livrer, les syndicats ayant la tradition de soutenir ceux qui les servaient pour le moment. Voyons les faits :

La puissance du syndicat des Teamsters, avec sa réserve fabuleuse de 34 millions de dollars et ses « organisateurs » prêts à manier la dynamite, était devenue telle qu'aucune entreprise ne pouvait lui résister. Juste avant le début de l'attaque sénatoriale, le syndicat avait imposé aux patrons de 12 Etats une augmentation portant le salaire de ses teamsters de 0,95 à 2 dollars ! D'autres syndicats recherchaient l'appui décisif de cette « Fraternité » ; c'est ainsi que des alliances avaient été conclues avec les Machinistes, les Bouchers, les Boulangers, les Ingénieurs de l'Aéronautique. Le syndicat des policiers de New York, même, avait, en fin 1958, alors que R.K. menait son enquête publique depuis deux ans déjà, amorcé des pourparlers pour une alliance éventuelle ! Afin d'incorporer un millier de camionneurs de plus, les Teamsters avaient poussé l'insolence jusqu'à conclure un pacte avec le syndicat communisant des mines de métaux (celui du film : *Le Sel de la Terre*) que l'AFL et le CIO tenaient à l'écart.

La puissance des Teamsters s'affirmait par leur orgueilleux « Palais de marbre » que Dave Beck avait fait édifier pour la bagatelle de 5 millions de dollars. Ne tenant pas compte des recommandations de la nouvelle Confédération, ils avaient refusé de signer le *no raiding pact*, élaboré en 1954, en vertu duquel chaque syndicat s'engageait à ne pas débaucher les adhérents des autres. C'est ce pacte qui, en mettant fin aux « jurisdictional disputes » entre syndicats, avait

permis la fusion de l'AFL et du CIO. Les Teamsters, vieux syndicat de métier, ne comprenant pas la nécessité des syndicats d'industrie, continuaient donc dans leur marche conquérante à provoquer de nombreux « conflits de frontière » avec les autres syndicats, et à mettre en danger l'unité toute récente de l'AFL-CIO.

Meany, le président de la Confédération, déjà irrité contre les Teamsters, se fâcha pour de bon quand il apprit que ceux-ci venaient de conclure une nouvelle alliance avec I.L.A. (International Longshoremen's Association), syndicat de dockers qu'il avait fait exclure pour corruption de l'AFL en 1953, alliance en vertu de laquelle les Teamsters consentaient aux Dockers un prêt de 400.000 dollars. A noter que ce syndicat de dockers qui avait réussi à maintenir ses positions dans les ports de la côte Ouest, et qui, en dépit d'un nouveau syndicat que l'A.F.L. lui opposa, avait été « certifié » par le N.L.R.B., devait être admis en novembre 1959 au sein de l'AFL-CIO et fusionner ensuite avec la Fraternité des Dockers, l'I.B.L. (Labor Statistics). On a donc l'impression que les accusations de corruption sont intermittentes et relatives.

« ...Les routiers, en proposant de s'allier aux dockers, espéraient s'assurer la possibilité de contrôler tout le ravitaillement des grandes villes de la côte Atlantique. Avec une telle arme, les deux syndicats seraient devenus les maîtres incontestés de la région la plus peuplée des Etats-Unis. Les armateurs, les exportateurs, les industries recevant leurs matières premières par mer ou par route, les distributeurs, etc., tous auraient été obligés de se plier aux conditions du bloc dockers-routiers qui auraient détenu la possibilité d'affamer New York. » (Claude Julien).

C'était une situation quasi révolutionnaire. Il ne tenait plus qu'aux Teamsters à décider de la « syndicalisation » des entreprises comme ils l'ont déjà fait pour certains ! De ce formidable conflit de puissance R.K. ne souffle mot...

Pour éviter aux Teamsters l'exclusion de l'AFL-CIO, alors qu'eux-mêmes s'apprétaient à demander leur admission, les dockers renoncèrent au prêt que les Routiers leur avaient consenti. Mais l'alerte avait été donnée, George Meany, technocrate syndical intégré, obtint l'exclusion des Teamsters comme « conséquence du refus, de la part de ces trois syndicats il s'agissait des Teamsters et deux de leurs alliés : Boulangers et Blanchisseurs » d'accepter la recommandation du Conseil Exécutif qui leur demandait des mesures en vue de remédier à cet état de choses (la corruption). » (Labor Statistics).

La Commission Sénatoriale et son Conseil principal R. K., n'osant pas invoquer la loi antitrust contre les trop puissants, et trop entreprenants Teamsters — ce qui aurait été logique du point de vue Etat — allaient s'attaquer de biais à leurs présidents : Dave Beck d'abord, puis à son successeur : Jimmy Hoffa, en cherchant à les discréditer dans la meilleure tradition des films à gangsters.

George Meany eut toutefois l'honnêteté de protester contre les méthodes de R.K. ; il déclara

publiquement qu'il n'admettait comme vrais, que « 2 % des révélations » faites par la Commission. (274).

UNE ATTAQUE EN TRAITRE

Au début, R.K. ignorait tout des Teamsters ; (23) il avait visité avec admiration leur « Palais de Marbre » et avait même demandé à son grand frère, John Kennedy, de dédicacer un de ses livres au président du syndicat, Dave Beck.

Puis conseillé par un mystérieux M. X..., de Seattle, dit-il (29-30) sans avoir été mandaté pour cela, il se serait lancé dans l'aventure d'une enquête sur Dave Beck, honorablement connu, et se serait par un véritable coup de force emparé des archives du syndicat déposées dans une banque ! En voilà des façons pour un juriste ! Or ce n'est qu'à la lecture de ces documents qu'il aurait eu la révélation que le président des Teamsters était un escroc ! (22) Il y a de quoi laisser rêveur même un lecteur américain !

Les autres dirigeants teamsters, qui n'apprécieraient pas la subite sollicitude de R.K. pour leur caisse syndicale, protestèrent énergiquement et obtinrent du Tribunal fédéral de Seattle la levée de cette saisie illégale de leurs archives. Mais en appel la Commission Sénatoriale garda bien entendu le dernier mot.

Ce n'est pas mal, mais il y a beaucoup mieux. Pour « prouver » ses dires, R.K. allait avoir recours au « témoignage » d'un nommé Brewster, qu'il représente lui-même comme corrompu et soumis à ses volontés. Brewster, ce technocrate syndical de la côte Ouest « avait puisé dans la caisse du syndicat pour mener la grande vie. » (p. 33). Il possédait une écurie, son entraîneur et son jockey le suivaient partout, et c'était un des « organisateurs » du syndicat qui promenait les chevaux sous prétexte qu'il pouvait ainsi surveiller le va-et-vient des camions sur la route nationale.

Or, il se trouvait que ce singulier syndicaliste, alors qu'il n'était encore que trésorier de sa Fédération, avait signé des chèques en blanc pour son président national, Dave Beck, pour une somme de 320 000 dollars. Combines ou caisse noire au service du syndicat ? (Nous avons vu que John Lewis, condamné à de fortes amendes, avait reçu des chèques en blanc par ses « locaux ».) Dave Beck refusa toujours de donner des explications à ce sujet, estimant, sans doute, qu'il ne devait des comptes qu'au Conseil Exécutif de son syndicat, Dave Beck devait d'ailleurs, par divers jeux d'écritures, les « rembourser » ! (50). Ce sont ces 320 000 dollars « empruntés » et le reproche, entre autres, d'avoir fait entretenir son jardin, réparer sa maison et acheter des nœuds de cravate aux frais du syndicat (sic) qui devaient servir à R.K. pour discréditer « la figure nationale respectée » qu'était le président des Teamsters, qui avait pourtant, pendant un demi-siècle, jonglé avec les millions de dollars de son organisation et cela pratiquement sans contrôle. (161). A ce compte-là, tous les présidents de syndicat ont dû se sentir menacés.

Et voici comment R.K. s'y prend : « A cette époque Beck, pour se défendre, avançait la thèse suivant laquelle il avait « emprunté » l'argent... Brewster pouvait porter un coup fatal à la défense de Beck, sous la foi du serment, il soutenait le contraire !... Si Brewster déclarait avoir toujours été au courant de ces « emprunts », alors la position de Beck était renforcée. Je demandai à Brewster de me répondre sans hésiter (sic), quand je lui poserais des questions à ce sujet » (52).

Et, évidemment, Brewster, dont le dossier était

lourdement chargé mais dont les archives fédérales devaient mystérieusement disparaître (!), trahit son Président national et déclara avoir toujours ignoré à qui étaient destinés ces chèques en blanc qu'il signait. (53). Le plus fort, c'est que par cette déclaration, cet individu avait miraculeusement retrouvé aux yeux de la Commission et de R.K. une virginité « syndicale » comme l'auteur nous l'explique en toute simplicité.

« Frank Brewster, à la fin de sa déposition, avait prouvé qu'il était capable d'occuper son poste dans le syndicat dans de meilleures conditions que le jour de notre rencontre (sic). Certes, il avait traversé une période difficile, ayant joué et perdu avec l'argent de son syndicat. Mais il est de fait qu'aucune loi ne lui interdisait de le faire (resic !) — bien que la nécessité d'une telle loi fût évidente. Brewster reconnut qu'il avait mal géré son syndicat et il prit la résolution de changer ses méthodes de gestion ; il promit aussi de rembourser toute somme considérée par la Commission comme revenant aux Teamsters. » (53-54).

Invraisemblable ! Le lecteur comprendra la nécessité de larges citations. Mais voici le point d'orgue :

« Quand Brewster quitta la salle d'audience après sa déposition, je lui dis : — Si je reviens à Seattle vous voir, comment allez-vous me recevoir ?

« Il me regarda en face et me dit alors avec un sourire : — Comme un employeur, Bob, exactement comme un employeur » (54).

Et voici le mot de la fin au sujet de Brewster, et une précieuse indication sur la façon dont les autres syndicalistes jugeaient cette affaire :

« Au début de 1959, mon frère (Jack Kennedy), se rendit à Seattle pour prendre la parole dans une réunion. Les dirigeants syndicaux, en général, boycottèrent la réunion, d'abord parce que mon frère réclamait une modification des lois, et aussi à cause des travaux de la Commission. Il n'y eut qu'un seul dirigeant important à cette réunion. Ce fut Frank Brewster, Jack, mon frère, se dérangea pour lui serrer la main. »

Naïveté, cynisme ou humour noir ? En tout cas pour écrire lui-même des choses pareilles, le moins que l'on puisse dire c'est que l'optique de ce futur sénateur, pourtant démocrate, est très, très particulière !

Les adjoints de Dave Beck, y compris l'intègre trésorier général (24), devaient avoir leur idée sur l'emploi des chèques en blanc, car l'attaque de R.K. tomba à plat. De même une deuxième attaque, ayant comme point de départ une lettre anonyme, et accusant Beck d'avoir spéculé avec des sommes destinées à la veuve d'un ancien dirigeant teamster.

Ce n'est qu'au congrès syndical suivant que le vieux Beck, harcelé par la Commission, devait être supplanté par son jeune rival Jimmy Hoffa.

Actuellement, les teamsters payent à leur ancien président Dave Beck une pension de 50 000 dollars par an (250 000 francs lourds !). Cela laisse supposer qu'ils estiment qu'il n'a pas démerité à l'égard du syndicat.

LA GUERRE CONTRE LES TEAMSTERS CONTINUE

On aurait pu croire que Dave Beck éliminé, R.K. et sa Commission allaient arrêter les frais. D'autant plus que les relations entre R.K. et Hoffa qui, peu après, allait devenir Président des Teamsters, avaient débuté par un dîner amical chez un des avocats du Syndicat.

« Cheyfitz (l'avocat) et Hoffa me reçurent tous les deux à la porte — Hoffa avec une chaude et ferme poignée de main, nous raconte R.K. Je

fus frappé aussi par sa petite taille — environ un mètre soixante-cinq » (69).

Au cours de ce dîner Hoffa se peignit lui-même de la façon suivante : « Je fais aux autres ce qu'ils me font, en pire. » (70). A propos des patrons il déclara que « quand ils se mettaient sur son chemin, il les écrasait. » (id.) Il nous fit remarquer que presque toujours les poursuites engagées contre lui avaient été abandonnées ». (id.) C'est à ce moment-là aussi, que Hoffa déclara que s'il avait été à la place de Reuther il aurait gagné la grève contre Kohler. A propos des avocats il trouvait normal qu'ils fussent payés par le syndicat pour défendre les dirigeants quelles que soient les accusations portées contre eux. En ce qui concerne les sections fantômes de New York Hoffa indiqua que c'était pour éviter l'accord de « non immixtion » qui devait entrer en vigueur aussitôt après, et que les teamsters avaient refusé d'y signer, qu'il les avait créées.

Toutefois, R.K. ne nous indique pas si au cours de ce dîner il fut question d'une alliance éventuelle entre Teamsters et le parti démocrate. Hoffa, pourtant, n'était pas républicain. D'après R.K. « les tendances politiques de Hoffa sont mouvantes et orientées vers son propre intérêt du moment... » Ce n'est pas un parti où un homme qui l'intéresse, mais bien d'avoir quelqu'un en place ». (79)

Et une autre fois Hoffa lui aurait déclaré : « La politique et la philosophie ne m'intéressent pas, il n'y a que les travailleurs qui m'intéressent. »

En cela Hoffa était parfaitement dans la tradition des syndicalistes américains qui ont jusqu'à présent refusé de créer un parti comme l'ont fait les Anglais, qui ne se sont pas associés à un parti comme l'ont fait les Allemands, et qui ne se sont pas laissés coloniser par un parti comme les Français.

« En conduisant pour rentrer chez moi, écrit R.K., je songeais combien Hoffa avait insisté en parlant de sa puissance, de sa capacité d'éliminer les chefs d'entreprise qui le gênaient, de sa haine de la police, de sa manière bien à lui de se débarrasser de ses adversaires. » (72)

Ce n'est pas là le portrait d'un syndicaliste corrompu ! Pourtant, pour R.K., Hoffa se vante de trop ; c'est un faux dur !

Alors que, par ailleurs, il admet lui-même : « Les chefs de puissants syndicats n'arrivent pas au sommet de la hiérarchie, sans avoir appris ce que sont, en fait les syndicats. Ils sont habiles, combattifs, ingénieux et savent s'exprimer. » (365) Et ce qui est valable pour Reuther l'est pour les autres.

Complétons le portrait du nouveau président des teamsters par ce témoignage important que R.K. nous livre : « Jamais l'honnêteté de John English (trésorier général des Teamsters) n'a été mise en doute. Il est l'un des plus anciens parmi les Teamsters, et pendant longtemps les éléments honnêtes du syndicat le crurent capable de prendre des initiatives pour débarrasser les Teamsters des éléments douteux. Cependant, je devais découvrir par la suite que c'était Beck qu'il haïssait par dessus tout. Plus que la corruption et la malhonnêteté. Mais il aimait et approuvait Jimmy Hoffa. » (24)

Voilà un des plus vieux et honnêtes militants qui aime et approuve Hoffa ! Et, à côté de lui, le vice-président des Teamsters, Einar Mohn, qui, lui aussi, refuse de suivre R.K. et pourtant celui-ci dit de lui : « En dehors de cela (sa fidélité à Hoffa), c'est un honnête homme... » (24)

Après cela, il nous est difficile de croire R.K. quand il veut nous persuader que Hoffa ne tient que par l'argent, ses hommes de main et ses avo-

cats, (164) et cela malgré les attaques incessantes des technocrates de l'Administration.

Il nous est difficile aussi de le croire, lui qui ne comprend pas grand-chose à la stratégie syndicale, quand laborieusement il veut nous convaincre que Hoffa fait des « contrats d'amoureux » en imposant une unification des tarifs contre la « Fédération de l'Est », qui, profitant d'une conjoncture saisonnière favorable, réclamait des tarifs qui, d'après Hoffa, étaient « ridiculement élevés ». (207)

Nous pensons plutôt que les dirigeants des Teamsters, sentant le danger, ne voulaient pas abuser de la puissance de leur organisation. L'argumentation de R.K. est d'autant moins convaincante qu'en début de chapitre nous lisons que les défenseurs de Hoffa disent :

« Oui, c'est peut-être un escroc, un bandit, mais, au moins, il s'occupe de ses hommes, et leur obtient de bons contrats. » (192)

Hoffa aime rappeler cette façon de parler :

« Les faits parlent d'eux-mêmes ! » a-t-il coutume de dire.

« Ce que disent les faits n'excuse quand même pas la corruption de Hoffa », s'indigne R.K. (id.)

Reste à savoir ce qu'il entend par corruption, et aussi s'il est honnête d'accabler ceux qui se défendent contre la violence et la corruption patronales en employant les mêmes armes. Si l'on veut faire disparaître ces chancres de l'humanité il faut s'attaquer à la source du mal, et non seulement à ses conséquences.

Mais revenons au fameux dîner « amical ».

Pour montrer à R.K. qu'ils étaient bien renseignés, l'avocat et Hoffa et Hoffa lui indiquèrent le nom d'un dirigeant du syndicat qui allait être convoqué devant la Commission. Jouant la comédie, R.K. reconnut le fait, mais avec réticence. Or, c'était lui-même qui avait indiqué des noms à un agent double qui les transmit à Hoffa inscrits sur un papier.

« Le F.B.I. témoigna durant le procès sur cette entrevue, ses agents avaient surveillé attentivement les deux hommes et les avaient filmés avec des caméras camouflées dans une camionnette. » (69)

C'est-y pas joli ! Ainsi, avant d'aller au dîner R.K., champion des « relations loyales », avait monté une provocation policière contre son hôte ! Ce qui prouve bien que la perte de celui-ci avait été décidée d'avance !

« Trois semaines plus tard, je revis Jimmy Hoffa, à minuit, au Palais de Justice. Il venait d'être arrêté. Il était sous la garde du F.B.I. qui l'avait trouvé en possession de documents provenant de la Commission — documents que j'avais fournis à Cy Cheastry (l'agent secret) pour qu'il les lui remit. » (73)

Il n'y a réellement pas de quoi se vanter ! Cela prouve aussi que R.K. n'avait rien de sérieux dans son dossier contre Hoffa, que toutes ses tirades sur la corruption n'étaient pas étayées sur des preuves, pour qu'il soit obligé de recourir à une aussi minable provocation. Envers Hoffa, R.K. continue à jouer la comédie !

« A ce moment, Hoffa apparut avec les agents fédéraux. Nous restâmes quelques minutes seuls. « Je ne connais aucun de vos agents », me dit-il. Je ne lui répondis pas, car l'affaire était maintenant entre les mains de la Justice. » (87)

Ils parlèrent de sport ; puis survint l'avocat des Teamsters.

« Que se passe-t-il ? demanda-t-il. Ce n'était pas à moi de lui ouvrir les yeux, et je le lui dis.

« J'étais persuadé que le F.B.I. avait donné au gouvernement une affaire de tout repos. Cy Cheastry avait une bonne réputation. (C'est l'agent double ; avocat sans grande clientèle). Il s'était distingué au service de son pays. (Comme

agent secret de la Marine.) Les preuves à l'appui de sa déposition — il y avait une série de photos de Hoffa recevant les documents et payant Cheasty — étaient solides. Pour moi c'était la fin de Hoffa. » (87)

Et voilà comment R.K. et la Commission croyaient briser le syndicat gênant des Teamsters: ils liquidaient son ancien et futur président, et ce dernier avant de lui avoir laissé le temps de faire ses preuves. A un journaliste qui demandait à R.K. : « Que ferez-vous si Jimmy Hoffa est acquitté ? » celui-ci répondit : « Je me jetterai du haut du Capitole. » (id.)

Par la suite l'avocat des Teamsters devait lui proposer un parachute car le Jury, composé de quatre Blancs et de huit Noirs, acquitta Hoffa !

Pendant deux ans, la Commission continua à s'acharner sur le nouveau président des Teamsters, fouillant son passé, le surveillant dans ses moindres gestes, cherchant à corrompre ses collaborateurs, sans arriver à le coincer.

Certaines des accusations paraissent franchement grotesques, quand, par exemple, R.K. reproche à Hoffa d'avoir confié l'administration de la puissante assurance des Teamsters à un de ses adjoints plutôt qu'aux requins des grandes assurances qui voulaient s'approprier ce morceau de choix. (121 à 124).

Sous les coups incessants, les rapports « amicaux » entre R.K. et Hoffa allaient en se dégradant !

« Il accueillait donc nos questions, du moins les premiers jours, avec bienveillance. Il lui arrivait même de m'appeler « Bob », pour plus tard m'appeler M. Kennedy, mais après un an, à mon étonnement (sic !), il ne s'adressait même plus à moi directement et, pour répondre à mes questions, il se tournait vers le sénateur Mc Chellan employant « Monsieur le Président » ou « Sénateur ». (107)

Cet étonnement de « Bob » est savoureux.

Puis, en mars 1964, le juge Wilson de Chattanooga, dans le Tennessee condamna Hoffa à huit ans de prison pour tentative de corruption d'un juré. Routine extra-syndicale ou nouvelle provocation ? Hoffa a fait appel et continue à diriger ses Teamsters qui lui gardent leur fidélité (397). On vient de le condamner de nouveau sous l'accusation de détournements au détriment de la Caisse de retraite. Pour un homme sur la sellette comme il l'est depuis des années, ce serait étonnant que, assisté par un trésorier général et un vice-président reconnus honnêtes, il se soit laissé aller à une telle imprudence.

Dernièrement, la presse annonça qu'en plein tribunal, un individu chercha à l'abattre. Hoffa tira le premier !... On comprend après cela qu'il tienne à sa « garde du Palais » comme R.K. nomme ses gardes du corps et à l'amitié de Johnny Dio, membre de la Mafia.

« En 1957 Hoffa promet d'assainir les Teamsters s'il en devenait président, affirme R.K. En 1958 il déclara n'avoir pas eu le temps de donner son coup de balai. En 1959, il dit que c'était fait. (Page 120, il est précisé qu'il a fourni une liste d'individus éliminés, sur laquelle figurait également la fameuse « torche vivante »). En réalité, Hoffa n'a pas l'intention d'épurer son syndicat. Il n'a rien fait et, à cause de son entourage, il ne peut rien faire. » (214). C'est implicitement reconnaître que l'homme, tout comme ses deux principaux collaborateurs, est honnête ; en somme toute la haute direction !

Or ce que R.K. ne dit pas, mais que nous indique le U.S. Bureau of Labor Statistics : « James R. Hoffa, appelé à diverses reprises devant la Commission, est autorisé à exercer les fonctions de président de la Teamster's Union (Camionneurs) par décision d'une Cour de district fédérale, qui place également le syndicat sous le contrôle de trois surveillants désignés par la Cour. Par la suite, la Cour s'oppose à la convocation d'un Congrès en mars 1959, projeté par Hoffa pour tenter de supprimer la base d'un contrôle ».

Tout devient clair ! En plus du vote de la nouvelle loi du Travail — destinée à domestiquer les syndicats — les provocations, les intrigues et les exagérations de 98 % (Meany dit) de la Commission Sénatoriale et de son Conseil principal R.K., ont tout simplement permis aux technocrates de l'Etat de confisquer le plus puissant syndicat d'Amérique ! Non seulement le président de ce fier syndicat, élu par le Congrès, a dû solliciter leur permission pour exercer ses fonctions, mais de plus ils l'ont coiffé de trois surveillants, irresponsables, puisque c'est à lui seul qu'on continue d'adresser des reproches. Faisant fi de leur propre légalité, ils ont poussé l'audace jusqu'à s'opposer au fonctionnement démocratique de ce grand syndicat, puisqu'ils ont empêché Hoffa de convoquer un Congrès qui aurait obligé ces trois « parachutés » à déguerpir.

Il s'agit là de méthodes d'« intégration » autoritaire, légales et extra-légales, qui, pour être différentes de celles employées par les technocrates russes, n'en valent pas mieux. Mais les syndicats américains, eux, sont de vrais syndicats, et le dernier mot n'est pas dit.

Le tort de Hoffa, ce Cartouche syndicaliste, c'est de ne pas avoir compris qu'avec le développement de la grande industrie les syndicats de métier, si puissants soient-ils encore, devaient dans l'intérêt même du prolétariat céder le pas aux syndicats d'industrie ; et aussi que dans l'ère des technocrates d'Etat, les patrons ayant changé de méthodes, les « organizers » bagarreurs devaient se muer en négociateurs. C'est ce qui a causé son isolement syndical et provoquera, tôt ou tard, sa perte.

CONCLUSION

LES SYNDICATS AMERICAINS FACTEUR DE CIVILISATION

Il convient, pour placer toute cette affaire dans sa vraie perspective, de donner en conclusion un bref tableau des principales conquêtes du mouvement syndical américain, au regard desquelles les quelques exagérations, abus, voire violences, qui correspondent à des maladies infantiles, sont peu de chose.

De ces conquêtes les hauts salaires ne sont qu'une partie, importante, bien sûr, aussi longtemps que l'argent sera l'étalon de la considération, mais non la plus importante. Le syndicalisme, en élevant l'ouvrier (qui au début du siècle dernier n'avait même pas le droit de vote) à la dignité de citoyen à part entière, et en favorisant

la soudure des éléments disparates du prolétariat, aura puissamment contribué à acheminer le peuple américain, venant de la violence et de l'égoïsme borné « de la libre entreprise », vers une véritable civilisation.

Humphrey, vice-président des Etats-Unis, le reconnaît expressément :

« Les membres des syndicats jouent un rôle important dans le développement du civisme aux Etats-Unis ; le syndicalisme libre est un des principaux fondements de la démocratie » (Bulletin AFL-CIO, fév. 1965).

Cette lutte pour l'humain est loin d'être termi-

née ; elle se poursuit à l'atelier, dans les bureaux, dans les écoles des syndicats, dans l'abondante presse syndicale, à la Radio et même à la T.V.

« L'Américain moyen est abreuvé d'appels émotionnels et « sensationnalistes » à la religion de l'égoïsme et du succès, écrit Michel Crozier. On le pousse à toute force dans l'engrenage tyrannique de la lutte sociale pour le prestige, ne lui laissant comme issue que des haines irrationnelles et les obsessions du fanatisme. L'avènement des syndicats a permis à beaucoup de travailleurs américains d'échapper à ce cercle tragique. »

CONTRE LE RACISME

Claude Julien confirme cet effort dans le domaine de la fraternisation des races.

« C'est aussi en Georgie, à Atlanta, que depuis 1943 Noirs et Blancs se retrouvent au coude à coude dans le Centre d'Apprentissage créé par le syndicat. Et, afin que nul ne l'ignore, le Centre a été établi au rez-de-chaussée de l'immeuble du syndicat, derrière une grande paroi vitrée. Il est impossible de passer par là sans voir ces jeunes garçons apprendre leur métier en oubliant la couleur de leur peau. »

Et pour Crozier : « Il n'y a pas d'événement plus important dans l'histoire américaine contemporaine que la fraternisation entre Blancs et Noirs dans les grandes luttes de 1936-37. »

POUR UNE « AUTOMATION » BÉNÉFIQUE A TOUS

Les clauses négatives de « lits de plumes » (prévoyant par exemple l'embauche d'un orchestre qui restait à rien faire pendant que se déroulait une bande magnétique) sont dépassées. Les syndicats demandent à présent la loi des 35 heures par semaine, que beaucoup de syndicats ont déjà remportée dans leur convention. (Rappel : 20 % de plâtriers ne font plus que 30 heures ; et les électriciens de New York plus que 25 heures à salaire plein).

Les 4 semaines de congés payés se généralisent et certains ont déjà obtenu 5 et 6 semaines. Par ailleurs les jours fériés se multiplient ainsi que s'allongent les temps accordés au casse-croûte et au lavage.

Le syndicat pilote de l'automobile vient d'obtenir la retraite facultative à 60 ans.

Un aspect trop négligé chez nous est la lutte contre les cadences infernales. Alors qu'en France on admet qu'un chronométrateur surveille un ouvrier ou une ouvrière même à son insu, les syndicats américains ont obtenu que le chronométrage ne se fasse qu'en présence du délégué syndical qui parfois a même un droit de veto contre les prix établis.

Le Syndicat de l'Acier emploie des experts chronométrateurs pour discuter les prix patronaux sur une base « loyale ».

Cela empêche à la fois l'intimidation et le « sarsinage ». Il faut avoir travaillé aux pièces pour savoir ce que cela représente, car notre vie est « quotidienne » comme notre peine.

AUTRES CLAUSES

Le « salaire annuel garanti » à la charge du patronat et de l'Etat est important pour des ouvriers qui, à cause de licenciements saisonniers, ne travaillent plus que dix, voire huit mois dans l'année ; il a été arraché en 1955 déjà par le syndicat de l'Automobile, et se généralise.

La plupart des conventions syndicales comportent l'échelle mobile non seulement basée sur les prix, mais encore sur la production, ce qui permet d'accroître le pouvoir d'achat au fur et à mesure qu'augmente la productivité. Nos syndicats politisés feraient bien d'en prendre de la graine.

Le droit d'ancienneté ne joue pas seulement pour le licenciement et la réembauche mais également, en temps normal, pour la promotion. Encore que sur ce terrain les conflits soient nombreux, comme on se l'imagine, l'autorité patronale étant là menacée dans son essence même.

Les augmentations de salaire se font non en pourcentage, mais en sommes fixes, ce qui a, depuis l'avènement des syndicats, refermé considérablement l'éventail des salaires entre manœuvres et professionnels. Le jour où cette mesure sera étendue aux technocrates l'humanité sortira de sa préhistoire.

Et enfin rappelons que dans ce pays qui faisait de la « libre entreprise » une religion sanginaire, pays dans lequel patrons et ouvriers avaient une égale méfiance à l'égard de l'action gouvernementale, tout le système complexe d'hygiène, de sécurité, d'assurance maladie, vieillesse, chômage, indemnité de mutation, tout est œuvre des syndicats ! Les mineurs sont allés jusqu'à construire dix hôpitaux modernes en Virginie Kentucky dans lesquels les non-syndiqués sont admis. (Waline)

La législation anémique n'est venue qu'après pour enregistrer et uniformiser (et encore) ce qui avait déjà été fixé par l'action syndicale dans les conventions collectives. C'est ce qui explique le développement inégal suivant les syndicats, les régions et les Etats.

En attendant que les syndicats américains créent leur propre Labor Party — s'ils le font... es serait-ce un bien ? — la réalisation de leur programme législatif fédéral contribuera certainement plus à établir un « socialisme dans les faits » que ne le fit la « plus belle Constitution du Monde » que Staline nous vantait en 1936, ou que ne le fera le slogan publicitaire de la « Great Society » lancé par Johnson.

Par leur combativité et leur sens des intérêts ouvriers les syndicats américains ont été un exemple pour ceux du monde entier. Leurs actions incessantes ont poussé l'économie américaine en avant. En dépit des manœuvres machiavéliques de certains technocrates sclérosants, (dont les précurseurs d'avant guerre aidèrent les syndicats parce qu'ils avaient besoin d'eux pour imposer aux patrons récalcitrants leur économie dirigée) qui, à présent, voudraient réduire les alliés d'hier à ne plus être que des « courroies de transmission » de leurs ordres, nous espérons qu'avec leur large base ouvrière attentive, ces syndicats sauront rester le levain indispensable à l'ascension de notre société industrielle vers une société réconciliée.

Maurice LIME.

LE NOUVEAU PARLEMENT ISRAËLIEN

Bien que les récentes élections en Israël aient témoigné d'une grande stabilité politique, elles ont quelque peu modifié la composition de la Knesseth (le Parlement israélien) : 30 députés sur 120 y siègent pour la première fois.

Cet apport de « sang nouveau » augmente, d'une part, le nombre de représentants nés en Israël (ils sont maintenant 27, contre 19 lors de la précédente législature).

D'autre part, le nombre de députés venant des pays musulmans a doublé (14 au lieu de 7 dans l'ancienne Knesseth).

Le nouveau Parlement comprend 9 femmes, et les minorités arabes et druses y sont représentées par 7 membres.

L'âge moyen des députés est de 54 ans : 21 d'entre eux ont de 35 à 45 ans, 68 appartiennent au groupe d'âge de 46 à 60 ans, 29 sont âgés de 61 à 75 ans et 2 députés ont plus de 75 ans.

Vers une solution réaliste au Vietnam ?

Nous donnons ci-dessous l'étude d'un citoyen du Vietnam du Sud. Il n'est pas un collaborateur habituel de notre revue et il a seul la responsabilité des opinions qu'il soutient ici. Mais son article a le mérite irremplaçable de nous apporter, sur cette question brûlante, le point de vue d'un homme qui sait de quoi il parle. Nous le remercions de la documentation qu'il nous fournit et nous nous excusons d'avoir dû, par manque de place, couper la fin de son étude qui contenait des vues intéressantes et originales sur ce qu'il appelle « une stratégie générale de paix révolutionnaire ».

**

Le développement de la guerre au Vietnam et les événements de Saint-Domingue confirment encore une fois la justesse de vue de ceux qui préconisaient la stratégie de la paix révolutionnaire comme la plus efficace contre la marée montante du communisme dans les zones sous-développées. L'expérience pourrait ainsi être utile à la détermination dans le futur d'une politique réaliste à l'égard du « Tiers Monde », et en particulier de l'Asie du Sud-Est.

En effet, l'évolution de notre monde en effervescence s'effectue sous l'impulsion de quelques facteurs déterminants : la guerre révolutionnaire, la guerre contre-révolutionnaire, la paix contre-révolutionnaire, la paix révolutionnaire, le pacifisme et l'aventurisme.

La guerre révolutionnaire prend ses racines profondes dans les structures anachroniques et inadaptées de la société en question à résoudre les problèmes de la vie moderne. C'est la paix contre-révolutionnaire qui est à l'origine de la guerre révolutionnaire, cette paix qui veut maintenir le statu quo à tout prix, qui empêche l'évolution naturelle de la société et les aspirations du peuple vers le progrès, la liberté et l'authentique démocratie dont jouissent les autres peuples dans le monde.

La guerre contre-révolutionnaire, qui emploie principalement, comme nous le voyons jusqu'ici, les méthodes de répression militaire pour réduire les mouvements révolutionnaires, a montré son inefficacité naturelle. Même si elle cherchait à utiliser à son profit, les méthodes de la guerre révolutionnaire qui ont déjà donné à celle-ci des preuves de grands succès, la guerre contre-révolutionnaire ne pourrait pas prétendre à la même efficacité, car elle va à l'encontre des aspirations du peuple. Mao Tsé Tung a dit que « vouloir utiliser les méthodes de la guerre révolutionnaire au service de la guerre contre-révolutionnaire, c'est comme vouloir faire rentrer le poussin dans sa coquille », et cela s'est confirmé jusqu'ici dans les faits...

Le pacifisme encourage l'initiative de l'un des deux adversaires jusqu'à ce que l'autre se trouve un jour menacé dans ses positions vitales et acculé ainsi à la capitulation ou à la guerre totale.

De même que la paix contre-révolutionnaire engendre la guerre révolutionnaire, le pacifisme intégral conduira tardivement, mais quasi-certainement à une guerre à une plus large échelle.

Mais l'aventurisme est d'une nature tout autrement dangereuse. « Il consiste, comme dit Charles Montirian, à vouloir se placer à tout prix dans des positions de force ; il signifie à priori que l'aventuriste s'estime le plus fort dans tous les lieux et dans tous les moments ; or, ces conditions se trouvent rarement remplies. L'aventurisme politique a conduit dans l'histoire à de multiples désastres, mais il continue et continuera toujours à fleurir sur le terrain de l'irréalisme et de la prétention. Pour les hommes qui veulent éviter la guerre, il est inutile de souligner que l'aventurisme contient des dangers immenses ; toute position de force artificielle est excessivement dangereuse, car elle peut déclencher des ac-

tions de guerre, ou bien peut conduire à subir de graves échecs psychologiques... » (1)

De même que l'aventurisme révolutionnaire est condamné dans la doctrine communiste sous le vocable de déviationnisme de gauche, de même, l'aventurisme militariste de droite doit être condamné au nom de la raison et de la paix mondiale. Plus que jamais, le monde évolue rapidement et doit évoluer. Vouloir maintenir à tout prix le statu quo tant mondial qu'à l'intérieur des nations, c'est aller à l'encontre de la marche du progrès de son siècle. Faute d'avoir accepté à temps et de favoriser légalement le progrès des populations depuis longtemps attardées et exploitées, on accule celle-ci à avoir recours à une autre voie qui est celle de l'anarchie et de la violence. Le Président Johnson a lui-même reconnu ce fait au Vietnam dans un discours récent à Baltimore. (2)

« Tant que ces contradictions subsistent, il est aussi vain de lutter contre la guerre révolutionnaire que d'arrêter un incendie de forêt par un vent d'éte... » (3)

La guerre contre-révolutionnaire, le pacifisme apathique, l'aventurisme militariste ne pourraient pas résoudre les problèmes engendrés par les erreurs de la paix contre-révolutionnaire.

APRES LES ACCORDS DE GENEVE

Dans la guerre du Vietnam, il s'agissait même de la violence et de la terreur contre-révolutionnaires pendant neuf ans sous le régime de Ngô Đình Diêm, qui provoquèrent le mouvement révolutionnaire déclenché par les populations locales. Malgré les affirmations américaines, selon lesquelles la guerre du Vietnam provenait du fait de « l'invasion du Sud-Vietnam par le Nord », ceux qui ont étudié le problème de près, (y compris le Livre Blanc américain sur le sujet), savent bien que la guerre révolutionnaire du Sud est due à la célèbre dictature de Ngô Đình Diêm. L'une des plus « grandes autorités de l'Asie du Sud-Est », le Prof. Bernard B. Fall, a reconnu en 1964 qu'environ dix pour cent seulement des armes du Vietcong provenaient de l'aide du Nord ; le reste étant récupéré sur place sur les armes américaines. (4)

A l'origine, ce n'est même pas le refus des élections de 1956 consignées dans les Accords de Genève de 1954, qui a déclenché l'action violente au Sud. L'on sait que le régime du Nord, à peine sorti du maquis après une longue guerre dévastatrice, était attelé à la tâche urgente de reconstruction du pays. D'autre part, la politique de coexistence pacifique de M. Khrouchtchev, qui conservait encore à cette époque une influence prépondérante au Nord-Vietnam, obligeait ce dernier à se cantonner dans des protestations verbales à la Commission Internationale de Contrôle devant l'inapplication des Accords de Genève. Cette prudence a même été taxée de « lâcheté » de la part de Hanoi par les révolutionnaires du Sud. Plusieurs faits témoignent du début non-communiste de la guérilla au Sud-Vietnam. L'on sait que des éléments qu'on ne peut guère soupçonner de sympathie avec le communisme, tels des partisans des sectes semi-féodales, semi-religieuses comme le Cao-Dài et le Hoa-Đào, qui luttèrent pendant la première guerre d'Indochine contre le Vietminh, se rangeaient du côté « Vietcong ». Le parti Dai Viet, que les journalistes occidentaux ont qualifié d'« ultra-nationaliste » a dû organiser un maquis dans le Centre-Vietnam (section du

(1) Ch. Montirian : La paix révolutionnaire, riposte à la subversion. Plon.

(2) Communiqué de presse des Services de l'Information de l'Ambassade des Etats-Unis, 14 mai 1965.

(3) Ch. Montirian : op. cit. p. 19.

(4) U.S. News and World Report. Numéro du 21-9-64.

Centre-Vietnam, sous la direction de M. Ha-Thuc-Ky) pour lutter contre le régime diémiste. Selon les observateurs, si le mouvement révolutionnaire était réellement déclenché par les communistes et si les armes provenaient du Nord, on aurait pu s'attendre à ce que les régions les plus proches du 17^e parallèle, et surtout celles où les implantations du VietMinh pendant la première guerre d'Indochine étaient les plus fortes, fussent aussi des zones de puissance du « Vietcong ». Or, constatent les observateurs, ce sont au contraire les provinces méridionales, traditionnellement sous influence Hoa-Hao, celles du Nord de la Cochinchine, sous influence du Cao-Dai, et les provinces réputées pour leur calme sous l'occupation française, telles les provinces de Ben-Tre, My-Tho, sous l'ancien commandement du colonel Leroy..., qui devenaient des zones de la plus grande insécurité et qui causaient les plus graves revers aux troupes gouvernementales. En fait, la guérilla révolutionnaire était essentiellement et tout d'abord, un mouvement de résistance des Vietnamiens d'origine du Sud, contre le régime oppresseur et de persécutions religieuses des catholiques venant du Nord et la dictature de la famille Ngo-Dinh-Diem, venant du Centre-Vietnam. On connaît les trois critères quasi-officiels, appelés les « Trois D », qui présidaient à la sélection des cadres de l'appareil gouvernemental et administratif du pays, sous le régime Diem, à savoir : Dao (religion catholique), Dang (parti : le Can-Lao-Nhan-Vi, Travail personneliste), et Dia Phuong (région : le Centre et le Nord-Vietnam)... La réforme agraire lésait à la fois les propriétaires fonciers et cultivateurs sud-vietnamiens, car les terres confisquées étaient accordées avec une grande faveur aux réfugiés nordistes (dont les trois quarts sont catholiques) sous prétexte que ceux-ci ont abandonné tous leurs biens au Nord... Les vrais et rares communistes (membres du Parti des Travailleurs Indochinois) qui étaient restés sur place après les Accords de Genève, gardaient une attitude prudente conforme à la politique nord-vietnamienne de l'heure... Et ce n'est qu'en 1960, voyant le succès grandissant du mouvement révolutionnaire, et craignant d'être plus ou moins dépassés par le mouvement de résistance déclenché par les non-communistes contre la dictature Ngo-Dinh-Diem, que l'Assemblée Nationale de Hanoi a voté la participation des communistes et la création du « Front National de Libération du Sud-Vietnam », dans lequel, les communistes vont désormais prendre une part de plus en plus active et réelle...

LE REGIME DU CATHOLIQUE DIEM A L'ŒUVRE

On sait qu'au cours des premières années qui suivirent les Accords de Genève (1955-57), le régime Ngo Dinh Diem s'était consolidé et le potentiel militaire du Sud-Vietnam s'était renforcé à la faveur de l'aide américaine. Par contre, le Nord-Vietnam était en train de déployer tous ses efforts pour se relever des ruines causées pendant la première guerre d'Indochine dont les grandes opérations s'étaient déroulées presque toutes dans la partie septentrionale du pays. A cette époque, c'était le Nord qui était menacé d'invasion par le Sud » plutôt que le contraire : toute une campagne de « marche sur le Nord » (Bac Tien) était orchestrée au Sud-Vietnam, à la radio, dans la presse... et jusque dans les chansons...

Si, par la suite, il y eut des infiltrations du Nord vers le Sud, ces infiltrations étaient le fait des anciens résistants sud-vietnamiens qui étaient regroupés, après les Accords de Genève, au Nord du 17^e parallèle, en laissant leur famille au Sud. La majorité de ceux-ci étaient de simples résistants-patriotes qui, en partant dans le Nord, pensaient y rester provisoirement, en attendant le retour dans leur foyer, après les élections générales promises pour 1956 dans les Accords de Genève. Or, les élections générales n'ont pas eu lieu, et leurs familles, qui étaient restées au Sud, ont été persécutées par le régime Ngo Dinh Diem avec une intensité jamais égalée.

Des campagnes de dénonciations des « communistes », des campagnes de divorce, etc... étaient organisées à travers le pays, au cours desquelles, les femmes des anciens résistants regroupés au Nord étaient obligées de renier publiquement leurs maris, accusés de communisme, de déchirer leur acte de mariage, et de se remarier (de préférence avec les émigrés nordistes violemment anti-communistes, qui espéraient, grâce à ce tour de force, s'installer confortablement dans la fortune laissée vacante par les maris et adversaires absents...) Celles qui refusaient étaient persécutées, emprisonnées ou étroitement surveillées...

D'autre part, de nombreux résistants regroupés au Nord étaient déçus par la rigueur du régime communiste, ne pouvant s'adapter aux habitudes et à la mentalité des populations du Nord, demandaient à plusieurs reprises aux autorités de Hanoi de les laisser rentrer au Sud (on sait que les anciens résistants sud-vietnamiens étaient regroupés dans des villages séparés et n'étaient pas intégrés pleinement dans la société nord-vietnamienne).

Quand les Américains disent que c'est « l'invasion du Nord qui a déclenché la guerre au Sud », cette proposition est juste dans une certaine mesure, mais dans un sens tout à fait opposé à celui que les Américains ont voulu entendre. En effet, c'est l'invasion de cette vague de presque 900.000 émigrés venant du Nord, qui a bouleversé les structures socio-politiques, économiques, religieuses, psychologiques... de la société sud-vietnamienne et qui a provoqué une réaction d'auto-défense des populations autochtones, qui s'est concrétisée dans le mouvement révolutionnaire du « Vietcong » (baptisé d'emblée par le régime diémiste de « communistes vietnamiens » pour plus de facilité de répression). Une partie très importante de ces émigrés était recrutée parmi d'anciens « collaborateurs » (avec les Japonais, les Français, ensuite avec les Américains...) et des exploiters de toutes sortes. Les trois quarts de ces émigrés étaient des catholiques des diocèses de Bui Chu et de Phat Diem, qui constituaient depuis la domination coloniale, une sorte « d'Etat dans l'Etat », et dont le fanatisme légendaire était connu de tous, surtout pendant la première guerre d'Indochine où des prêtres eux-mêmes dirigeaient des opérations militaires contre le Vietminh. La psychologie spécifique de telles catégories sociales, s'ajoutant à la condition d'émigrés, lesquels considéraient habituellement le pays d'accueil comme une sorte de terrain d'exploitation sans ménagement, de même, les promesses de richesses faciles tenues par Ngo Dinh Diem et le cardinal Spellman quand ils invitaient ces émigrés à venir au Sud, conféraient à ceux-ci une mentalité de « demi-conquistadors » qui s'est concrétisée dans leur accaparement de presque tous les pouvoirs sous le régime diémiste, et dans leurs attitudes quotidiennes hargneuses et provocatrices qui exaspéraient la plupart des autochtones sud-vietnamiens. On peut dire que le régime de Saïgon (surtout sous Ngo Dinh Diem et encore maintenant) est la collusion de tous les éléments étrangers (Américains, émigrés nordistes, etc...) pour dominer les populations sud-vietnamiennes. C'est contre cette situation qu'a eu lieu le mouvement révolutionnaire qui n'était au début qu'un mouvement de résistance et d'auto-défense de la population sud-vietnamienne. La plupart des anciens résistants qui bravaient de nombreux dangers pour revenir au Sud, étaient d'autre part déçus par la rigueur du régime communiste, les conditions et les habitudes de vie au Nord, et gardaient un mécontentement latent vis-à-vis du Nord. Ils voulaient instaurer au Sud un régime à la fois soustrait à la domination étrangère (domination américaine, domination des émigrés nordistes, etc...) et d'autonomie par rapport au Nord. De sorte qu'on pourrait dire, après avoir analysé les implications socio-politiques de la guerre au Vietnam, et contre toute attente habituelle, que c'était plutôt le « Vietcong » qui se posait comme mouvement réel de résistance contre « l'invasion du Nord ».

L'autonomie du F.N.L. n'est pas à démontrer. Malgré les affirmations américaines, selon lesquelles, le F.N.L. ne serait qu'un « simple serviteur et instrument des ambitions du régime de Hanoï », les observateurs avertis savaient bien que le F.N.L. est un mouvement de résistance qui veut instaurer un régime de neutralité féconde entre les deux blocs, et dont l'autonomie vis-à-vis de Hanoï était basée sur des racines réelles d'un régionalisme vivace entre les populations du Sud et celles du Nord, entretenu par des conditions de vie très différentes...

LE NORD NE COMMANDE PAS AU SUD

En accusant le Nord-Vietnam d'être le véritable auteur du mouvement révolutionnaire au Sud et le souverain maître du F.N.L., les Américains visaient essentiellement deux buts : d'abord, pour justifier aux yeux de l'opinion mondiale leur intervention au Sud-Vietnam (ils viennent au secours d'un peuple attaqué !); ensuite, pour appliquer la nouvelle tactique que l'un de ses promoteurs, le Prof. Bernard B. Fall, a appelée le « Diplomatic Judo ». Sachant que les forces militaires américaines ont peu d'efficacité contre leurs véritables adversaires presque insaisissables au Sud, et les installations rudimentaires du F.N.L., alors que les grandes villes (certaines comptent jusqu'à 600.000 habitants, comme Hanoï par exemple...) et le potentiel économique du Nord-Vietnam sont très vulnérables aux bombardements américains, les Etats-Unis voulaient pratiquer une véritable politique d'otage. En bombardant massivement le Nord-Vietnam, les Etats-Unis voulaient forcer le parent et allié du F.N.L. (et non pas son souverain maître comme l'affirment les Américains), à lui ordonner d'arrêter le combat et de se retirer au Nord du 17^e parallèle. Les accusations souvent répétées, selon lesquelles des troupes régulières du Nord-Vietnam auraient envahi le Sud, visaient également à avoir une base logique, afin de réclamer le retrait des troupes du F.N.L. au Nord du 17^e parallèle, en cas de négociations.

On est doublement sceptique quant aux résultats escomptés : d'une part, il est difficile de croire que les Vietnamiens dont les traditions révolutionnaires se sont affirmées à maintes reprises dans l'histoire, contre le géant chinois voisin, et plus récemment dans la bataille de Dien Bien Phu..., puissent se plier facilement sous la menace des bombes et surtout se résigner à subir les conséquences d'injustes accusations ; d'autre part, en supposant même que cette politique américaine produise ses effets sur les autorités nord-vietnamiennes, il reste encore bien douteux que le F.N.L., et surtout ses combattants, acceptent facilement de « suivre les directives de Hanoï », car le F.N.L. a une autonomie réelle par rapport au Nord. Et l'on comprend mal que des hommes ayant souffert de l'exil et des conditions de vie difficile au Nord, et ayant risqué d'immenses dangers pour retourner dans leur pays natal au Sud, consentent à reprendre de nouveau le chemin de l'exil au Nord...

Il est à craindre qu'à force de refuser de considérer le F.N.L. comme « interlocuteur valable », et d'amalgamer les révolutionnaires du Sud, dont plus de 80 % sont des éléments non-communistes, avec le régime communiste du Nord, on risque de transformer, par la force des choses, cette fallacieuse accusation, en une véritable réalité qui ne serait profitable à personne, sauf aux communistes. Alors qu'une politique souple et raisonnable, basée sur des données réalistes du problème vietnamien, et guidée par une sincère volonté d'attachement aux valeurs humaines, permettrait (et il est peut-être encore temps) de dégager une solution équitable et acceptable pour la majorité du peuple sud-vietnamien. La poursuite de la guerre, surtout quand on n'en voit pas l'issue favorable, ne sert pas le camp démocratique, car, comme on sait, l'état de guerre, par ses contraintes quotidiennes nécessaires, habituera la population à la rigueur disciplinaire et la préparera ainsi à accepter facilement un régime totalitaire futur... On pourrait en citer de nombreux exemples dans le monde...

Pourrait-on croire, en cas de négociations, à la possibilité de maintenir un régime de neutralité viable au Sud-Vietnam ? — Il semble qu'un certain nombre de raisons qui découlent de la situation particulière du Vietnam et de l'évolution dans le camp communiste permettent de l'espérer.

En effet, le Vietnam est un tout dont les deux parties ne pouvaient vivre traditionnellement que grâce à leurs économies complémentaires : le Sud approvisionnait de riz le Nord, et inversement, celui-ci lui fournissait ses produits industriels et le charbon de Hongay... Isolée traditionnellement l'une de l'autre, chacune de ces régions ne pouvait vivre que grâce à une respiration artificielle ; exemple : le Vietnam du Sud se serait rapidement effondré s'il n'avait pas eu jusqu'ici l'aide économique américaine. En ce qui concerne le Nord-Vietnam, on se rappelle la tragique famine qui y fit mourir plus de deux millions de personnes au moment de l'occupation japonaise du Tonkin, car les autorités françaises du Sud avaient interdit la circulation du riz du Sud vers le Nord...

Or, depuis les Accords de Genève, la rupture des relations économiques, politiques, culturelles, etc... entre les deux régions est totale. Le Nord est d'une part ainsi privé de son grenier traditionnel et vital du Sud, mais d'autre part, son agriculture, point faible des régimes communistes, malgré de grands efforts déployés dans ce domaine (dans certaines régions, deux brigades travaillaient jour et nuit au champ pour produire du riz...) ne progresse pas à un rythme aussi rapide que celui de la population dont le régime, pour des raisons d'orthodoxie marxiste ou autres, ne cherche pas à pratiquer le contrôle. La situation alimentaire connaît ainsi de grandes difficultés au Nord (et s'aggrave encore depuis un an avec les bombardements américains). De sorte que le principal objectif du Nord, surtout au début du conflit, se limite au rétablissement des relations économiques, politiques et culturelles entre les deux régions. Le problème de la réunification (qui, théoriquement, pourrait s'effectuer le cas échéant selon des modalités diverses, fédération, confédération, etc... et non pas nécessairement sous la domination monolithique du Nord) ne se poserait que dans une perspective à long terme.

Certains observateurs étrangers et des Vietnamiens lucides s'inquiétaient depuis longtemps de la gravité du conflit, si on laissait ce combat essentiellement alimentaire (« la guerre du riz ») se transformer en une guerre ouverte pour le compte de l'ensemble du camp communiste. (5)

Mais l'évolution de la situation dans le camp communiste défavorisait la position des Nord-Vietnamiens et atténuait par contre-coup leurs possibilités et leur volonté de communiser rapidement le Sud-Vietnam.

On sait qu'après l'établissement du régime communiste du Nord-Vietnam, le camp occidental boycottait toutes les relations politiques, économiques, culturelles avec lui, et pratiqua un blocus de plus en plus serré qui nuisait beaucoup à son économie. La mission Sainteny, après une courte période, a quitté définitivement le Nord-Vietnam. Celui-ci ne pouvait compter désormais que sur l'aide du camp communiste pour construire son économie. Or, le conflit sino-soviétique tournait au grand désavantage du « parent pauvre du camp socialiste » qui devint ainsi la principale victime de la querelle des « deux aînés ». En effet, si le Nord-Vietnam devait compter sur l'Union Soviétique plus que sur la Chine ou les autres démocraties populaires pour l'aide technique et économique massive, et pour l'aide militaire dans les deux domaines de l'aviation et de la marine, en ce qui concerne la défense terrestre effective, surtout en cas de guerre ouverte ou d'invasion du Nord-Vietnam par exemple, celui-ci devait nécessairement compter plutôt sur l'aide de la Chine.

Les dirigeants de Hanoï s'apercevaient de la lourde rançon qui pesait sur leur pays à la suite

(5) Nguyen Ngoc Bich : Vietnam, an Independent view point. China Quarterly-9, janvier-mars 1962, pp. 105-111.

de l'établissement du régime communiste au Nord: privation du grenier traditionnel du Sud, boycottage et blocus du camp occidental. En contrepartie, ils ne recevaient pas la part de l'aide auparavant escomptée du camp socialiste. Tous ces facteurs, s'ajoutant à la destruction du monolithisme pré-khrouchtchévien, aux querelles doctrinales sino-soviétiques, etc... contribuaient, de près ou de loin, malgré l'apparence tactique, à atténuer beaucoup l'intransigeance idéologique des dirigeants du Nord-Vietnam. Le président Ho Chi Minh, par son tempérament, son inclination intellectuelle, son sens de la réalité et sa formation politique, était connu jusqu'ici pour sa « modération » et considéré comme « droitier du marxisme-léninisme ». Sa carrière politique est émaillée de réflexes et de décisions où le nationalisme et le patriotisme l'emportent sur l'idéologie et la doctrine. Exemple sans précédent dans l'histoire du communisme international : la dissolution en 1941 du parti communiste indochinois, fondé par lui, pour faciliter l'union nationale, l'accord du 6 mars 1946 dans lequel le Vietnam était reconnu comme un Etat libre au sein de la Fédération Indochinoise et de l'Union française et qui était considéré par les nationalistes comme trop modéré...

Ayant mesuré l'ampleur des difficultés de l'établissement d'un régime communiste au Sud-Vietnam, difficultés dues à ses structures socio-politiques propres comme aux répercussions politico-économiques extérieures sur le pays, le président Ho Chi Minh avait lui-même laissé entendre aux journalistes que pour communiser le Sud-Vietnam, il faudrait « attendre encore au moins vingt ans »...

Après dix ans d'expérience communiste peu brillante au Nord, les dirigeants communistes nord-vietnamiens tireraient certainement une leçon nécessaire pour le Sud.

POUR LA NEUTRALITE DU SUD-VIETNAM

Leur objectif, du moins à moyen terme, se limitait à l'établissement d'un régime de neutralité au Vietnam du Sud, qui permettrait à celui-ci de rétablir les relations économiques, commerciales traditionnelles avec le Nord qui en a impérieusement besoin, de maintenir des relations économiques, commerciales, etc... avec l'Ouest, et de recevoir l'aide des deux camps, occidental et communiste, afin de pouvoir développer son économie. Si le développement économique nécessite une ligne politique « correcte », il n'en a pas moins besoin de capitaux et de techniciens qualifiés. Or, le camp occidental, « malgré tout », est bien pourvu de ces éléments indispensables. Des milliers de cadres, ingénieurs, techniciens, médecins, etc... formés à l'étranger, et qui y travaillent actuellement, surtout en France, en attendant le retour à la paix, et qui constituent environ les sept ou huit dixièmes du nombre des cadres du Vietnam, auraient peu de chance de rentrer dans le pays qui aura impérieusement besoin d'eux pour sa reconstruction, si un régime communiste venait à s'installer au Sud-Vietnam, car, la liberté pour les intellectuels est « l'équivalent du bol de riz » pour les pauvres. Le président Ho Chi Minh avait bien vu cette réalité quand il laissait entendre qu'il n'encourageait pas pour le moment le retour des cadres tant au Sud qu'au Nord, en ce qui concerne ce dernier à cause de nombreuses difficultés surtout matérielles qui y règnent et que ces cadres, habitués à la vie occidentale, risquent de ne pouvoir supporter...

La neutralité est, du point de vue de Hanoï, bien profitable au stade actuel et à moyen terme. Elle est aussi l'objectif principal du F.N.L. Espérons qu'il sera aussi définitif. En tout cas, la neutralité est bien souhaitable, en tant qu'objectif raisonnable et définitif pour le Vietnam du Sud, dans l'optique des nationalistes authentiques et lucides, soucieux de l'indépendance extérieure, de la démocratie interne et de la prospérité économique du pays.

Cette neutralité, selon le programme du F.N.L. présenté en 1963 à l'Organisation des Nations

Unies, serait respectée tant du point de vue extérieur (relations avec l'Est et l'Ouest) que du point de vue intérieur (gouvernement de coalition dans lequel, toutes les tendances politiques du Sud-Vietnam seront représentées).

Les communistes savent bien que l'importance des forces socio-politiques existantes au Sud-Vietnam ne leur permettraient pas d'imposer à leur guise un régime de dictature uniforme. On pourrait énumérer les principales forces anticommunistes du pays : environ 1.400.000 catholiques venus du Nord et farouchement anticommunistes, 2.000.000 de croyants de la secte semi-féodale, semi-religieuse, le Hoa Hao, qui occupent les provinces méridionales, 1.500.000 de caodaïstes dans les provinces septentrionales de la Cochinchine ; les bouddhistes dont le nombre est aussi important, sont assez influents dans les grandes et moyennes villes... Il serait bien difficile aux communistes d'éliminer toutes ces forces qui, bien que latentes, constituent des forces authentiquement anticommunistes ayant des ramifications profondes dans les couches sociales de la population.

Neuf ans de dictature sous Ngo Dinh Diem, comme avant cela, le régime colonial et policier sous Bao Dai, comme maintenant le fascisme asphyxiant des généraux de Saïgon, comme toujours depuis vingt ans l'intervention constante de l'étranger, colonialiste sous les Français, impérialiste actuellement, interdisait et interdisent la participation des véritables nationalistes et de nombreuses bonnes volontés, animées d'un nationalisme authentique et lucide. Ceux-ci se trouvent actuellement, ou bien dans l'ombre, ou bien en exil à l'étranger, ou bien dans le maquis du F.N.L. En tout cas, ils ne sont pas dans le gouvernement de Saïgon. C'est pourquoi celui-ci ne représente que la volonté de l'étranger et les intérêts d'une poignée de bourgeois corrupteurs. Pour jouer véritablement leur rôle politique, les nationalistes auront besoin d'une atmosphère minimum de liberté, et surtout de la cessation de l'intervention étrangère qui n'entretient jusqu'ici que des régimes policiers et des dictatures asphyxiantes, civile ou militaire... L'expérience pendant vingt ans au Vietnam nous a montré clairement que les véritables fossoyeurs du nationalisme sont en premier lieu la domination coloniale, l'intervention impérialiste et la « démocratie impopulaire » des dirigeants soi-disant nationalistes. Le communisme ne viendrait qu'après...

Notre analyse des données réelles du problème vietnamien contraste bien avec celle fournie habituellement par les Américains. Ceux-ci passent alternativement et paradoxalement, de l'optimisme extrême qui leur faisait croire à une victoire militaire finale, à un pessimisme radical qui leur inspire la crainte de l'installation d'un régime communiste à Saïgon, peu de temps après leur départ...

Ces deux arguments ne visent en fait qu'à justifier aux yeux de l'opinion publique mondiale, l'intervention continuelle des Américains au Vietnam !

La réalité se situe bien à mi-chemin entre les deux issues avancées par les Américains : la victoire militaire est impossible, de même que l'établissement d'un gouvernement communiste au Vietnam du Sud, du moins à moyen terme.

Une appréciation réaliste des éléments qui entreront dans la détermination de la situation future du Vietnam, devrait permettre aux hommes et nations libres d'envisager les négociations éventuelles avec sérénité, et même espérance. La fin des souffrances inouïes endurées depuis bientôt un quart de siècle par le malheureux peuple vietnamien devait constituer l'objectif principal et urgent de toute politique humaine, ayant pour base l'homme et ses valeurs authentiques.

Nous espérons qu'une prise en considération des véritables données du problème vietnamien par des hommes politiques ayant le souci et la responsabilité de sauvegarder la paix dans le monde, facilitera le règlement négocié de la guerre du Vietnam, et dégagera une solution équitable et acceptable pour la majorité du peuple vietnamien.

HUYNH CAO.

LES FAITS DU MOIS

Lundi 3. — Réunion en conférence anti-impérialiste à La Havane de 500 délégués de 100 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

En Haute-Volta l'armée s'empare du pouvoir. Le Dahomey suspend ses relations avec Pékin. Grève de transports à New York.

Mardi 4. — Conférence indo-pakistanaise à Tachkent présidée par Kossyguine.

Mort à l'âge de 74 ans de l'avocat Henry Torrès.

Mercredi 5. — Fermeture annoncée de plusieurs bases américaines en France occupant 2.100 personnes.

Jeudi 6. — La République Centrafricaine rompt ses relations avec Pékin.

Samedi 8. — Manifestation ouvrière à Port-de-Bouc contre les licenciements aux Chantiers de Provence.

Constitution du nouveau gouvernement Pompidou. Départ de M. Giscard d'Estaing. Entrée de MM. Debré et Edgar Faure.

La Commission internationale des juristes confirme qu'au Burundi, les élus des deux chambres, soit 86 personnes, ont été fusillés.

Lundi 10. — Accord CGT-CFDT pour la relance de l'action revendicative.

Décision de retrait des troupes indo-pakistanaïses sur leurs positions d'août 1965.

Licenciements et réductions d'horaires dans la métallurgie, la verrerie et la sucrerie du département du Nord.

Le parti radical exclut M. Edgar Faure.

El Moujahid d'Alger dénonce la croisade antichinoise en Afrique.

Mardi 11. — M. Shastri, qui venait de conclure l'accord de l'Inde avec le Pakistan est décédé.

Jeudi 13. — Habib Achour, ex-secrétaire des syndicats tunisiens est condamné à deux mois de prison.

Une vingtaine d'anciens membres du parti communiste, dont Marcel Prenant demandent leur réintégration.

Fin de la grève des transports de New York.

Vendredi 14. — La C.I.S.L. demande à l'O.N.U. d'intervenir pour arrêter les massacres au Burundi.

L'ensemble des fédérations CGT et CFDT du secteur public tiennent une réunion commune.

Samedi 15. — Au Nigéria, l'armée s'empare du pouvoir.

L'URSS réaffirme son soutien au Vietcong et à Hanoi.

Le PC refuse la réintégration de Marcel Prenant et de ses amis.

Lundi 17. — Sukarno reconnaît que 87.000 personnes ont été tuées en Indonésie depuis le 1.10.65.

En Espagne, arrestation de 20 nationalistes basques.

Pierre Lebrun démissionne du secrétariat de la CGT.

Figon, témoin de l'affaire Ben Barka, est trouvé mort dans sa chambre.

Mercredi 19. — Mme Gandhi est élue premier ministre de l'Inde.

Jeudi 20. — Le nombre des Français vivant au Maroc est passé de 137.000 à 112.000 en 1965.

La Suisse décide de réduire le nombre de travailleurs étrangers.

Vendredi 21. — Tous les syndicats de la R.A.T.P. participent à une réunion de la Commission Grégoire sur les salaires.

Mouvements de grève dans le Rhône contre les licenciements.

Démision du gouvernement italien.

En Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny prend le contrôle des ministères-clés.

Samedi 22. — Les quatre syndicats de journalistes décident de préparer leur unification.

Dimanche 23. — Le roi du Maroc couvre son ministre de l'intérieur, impliqué dans l'affaire Ben Barka et s'élève contre l'envoi de mandats d'arrêt, contraire à la convention judiciaire.

Lundi 24. — Les ambassadeurs de France à Rabat et du Maroc à Paris sont rappelés.

A Nantes, un patron est condamné à 600 F d'amende pour atteinte à l'exercice du mandat de délégué d'entreprise.

Mardi 25. — Grève des marins japonais.

Le parti communiste chinois reproche à ses militaires d'être « séparés des masses ».

En République Centrafricaine, l'ancien directeur de la Sûreté est exécuté.

Congrès du PC italien. Absence des Chinois. Le secrétaire fait l'éloge du pape.

A Bordeaux et Port-de-Bouc, 2.000 métallurgistes manifestent contre les licenciements.

Jeudi 27. — Les travaillistes anglais remportent une victoire électorale à Hull.

Vendredi 28. — Une nouvelle société nationale remplace les messageries Hachette en Algérie.

La Mauritanie affirme ses droits sur le Sahara espagnol.

Samedi 29. — L'affaire Ben Barka provoque une grève des étudiants à Alger.

Un compromis sur le Marché commun est intervenu entre la France et ses partenaires.

Dimanche 30. — Dans le Limbourg belge, bataille rangée entre Flamingsants et gendarmes.

Lundi 31. — Le président Johnson demande la réunion du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. pour rechercher une solution à la guerre du Vietnam.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE JANVIER 1966

RECETTES :

Abonnements ordinaires	935,10	
Abonnements de soutien	522,—	
		1.457,10
Souscription		165,50
Vente au numéro		21,30

Total des recettes	1.643,90
En caisse au 1er janvier	2.542,77

4.186,67

DEPENSES :

Impression, Expédition, numéro décembre	1.523,48
Loyer (deux trimestres)	300,—
Frais voyage	90,—
P. et T.	7,70

1.921,18

En caisse au 31 janvier 1966 :

Espèces	88,45
C.C.P.	2.177,04

2.265,49

4.186,67

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Alix (Seine), 50 ; Belin (S.-et-M.), 30 ; Mlle Cattanes (S.-et-O.), 30 ; Duval (Seine), 30 ; Folchet (Loire), 35 ; Mme Guillaume (Loire), 60 ; Hennaut (Belgique), 30 ; Lebré (Rhône), 27 ; Montillet (P.de.D.), 30 ; Peyre (Mayenn.), 50 ; Ragot (Loire-Atlantique), 25 ; Rivière (Rhône), 35 ; Ruh (Seine), 35 ; Spinetta (Seine), 30 ; Mlle Thomas (Saône-et-Loire), 25. — Total : 522 F.

SOUSCRIPTIONS

Boudet (Seine), 10 ; Fontaine (Paris), 5 ; Giry (Loire), 10 ; Guéret (P.de.D.), 5 ; Louzon (Alpes-Maritimes), 120 ; Thomas (Indre), 10 ; Zakin (Seine), 2,50 ; Van Reussel (Belgique), 3. — Total : 165,50.

Les Editions Syndicalistes

21, rue Jean-Robert - PARIS-XVIII'

C.C.P. 21 764-88 PARIS — Tél. 607-02-06

Notre librairie vous offre actuellement les ouvrages suivants
aux prix indiqués (ajouter 10 pour cent pour frais d'envoi) :

BAKOUNINE :		LISSAGARAY :	
La Liberté (choix de textes)	3.—	L'histoire de la Commune	32.—
BALKANSKI :		ROSA LUXEMBOURG :	
G. Cheitanov et le mouvement libertaire		L'accumulation du capital	8.—
bulgare	9,20	— La Grève générale : Parti et syndicats	2.—
P. BESNARD :		J. MAITRON :	
Le Monde nouveau	3.—	Le syndicalisme révolutionnaire	6.—
G. BOURGIN et P. RIMBERT :		— Ravachol et les anarchistes	4,95
Le Socialisme	2,50	— Histoire du mouvement anarchiste en	
G. BOUTHOU : La Surpopulation dans le monde	12.—	France	15.—
P. BROCHON :		— Dictionnaire biographique du mouve-	
La chanson sociale de Béranger à Brassens	5,50	ment ouvrier : Tome I, de A à C	48.—
M. COLLINET :		— Tome II, de D à Z	57.—
Esprit du syndicalisme	6,00	M. MARTINET :	
J. CORNEC :		Culture prolétarienne	8.—
Laïcité (illustré par J. Effel)	16.—	P. MONATTE :	
A. CUVILLIER :		Trois scissions syndicales	7,20
Un journal d'ouvrier : « L'Atelier » (1848)	5.—	D. MOTHE :	
J. DANOS et M. GIBELIN :		Militant chez Renault	12.—
Juin 36	6.—	G. NAVEL :	
DOCUMENTS C.N.T. :		Travaux	4,50
Collectivisations espagnoles (1936-1939) ..	5,50	— Parcours	7,50
M. DOMMANGET :		— Chacun son royaume	12.—
Histoire du 1er Mai	7,50	H. POULAILLE :	
L'Enseignement sous la Commune	8,20	Le Pain quotidien	6.—
Edouard Vaillant : Un grand socialiste ..	5.—	P.-J. PROUDHON :	
N. FAUCIER :		Justice et liberté	7.—
La Presse quotidienne : ceux qui l'inspi-		A. PRUDOMMEAUX :	
rent, ceux qui la font	15.—	Spartacus et la Commune de Berlin (1918-	
SOL FERRER :		1919)	3.—
Francisco Ferrer : sa vie, son œuvre	6.—	M. RAGON :	
J. GUEHENNO :		Histoire de la littérature ouvrière	5.—
Caliban parle	4.—	L. RIERA, L. BOUYER, G. LEVAL :	
D. GUERIN :		Une expérience par 5.000 ouvriers. L'Hom-	
L'Anarchisme	3.—	me dans l'Industrie. Ballobar : collec-	
— Où va le peuple américain	6.—	tivité agraire en Espagne	8,50
— Front populaire et révolution manquée	18,50	A. ROSSI :	
R. HAGNAUER :		Le Pacte germano-soviétique	2.—
Les joies et les fruits de la lecture	6.—	A. ROSMER :	
— L'expression écrite et orale	9,45	Moscou sous Lénine	6.—
V. KRONSTADT :		— Le mouvement ouvrier pendant la	
Marxisme et dialectique	3.—	guerre, Tome I	25.—
M. LABI :		— Le mouvement ouvrier pendant la	
La grande division des travailleurs	27,75	guerre, Tome II	30.—
L. LECOIN :		V. SERGE :	
Le cours d'une vie	18.—	Naissance de notre force	4.—
M. LIME :		TALES :	
Les belles journées (L'épopée de juin 1936)	5.—	La Commune de 1871	8.—
— Métro : Place des Fêtes	9.—	J. VALLES :	
— Le Maire du palais	15.—	L'Enfant, le bachelier, l'insurgé	10,20
		S WEILL :	
		La condition ouvrière	4,80
		ZEMLIAK :	
		U.R.S.S. : Etat-patron tout-puissant	8.—